

Notice d'utilisation

Chaudière fioul à condensation

BOB 32 B
BOB 40 B

Cher client,

Merci d'avoir fait l'acquisition de cet appareil.

Nous vous invitons à lire attentivement la présente notice avant d'utiliser votre appareil. Conservez ce document dans un endroit adapté afin de pouvoir vous y référer ultérieurement. Pour garantir un fonctionnement sûr et efficace, nous vous recommandons de procéder régulièrement aux opérations d'entretien nécessaires. Notre service Après-Vente et notre équipe technique peuvent vous apporter leur aide dans ces opérations.

Nous espérons que vous profiterez de votre produit pendant de longues années.

Table des matières

| | | |
|----------|--|-----------|
| 1 | Consignes de sécurité | 5 |
| 1.1 | Consignes générales de sécurité | 5 |
| 1.2 | Recommandations | 7 |
| 1.3 | Responsabilités | 7 |
| 1.3.1 | Responsabilité du fabricant | 7 |
| 1.3.2 | Responsabilité de l'installateur | 7 |
| 1.3.3 | Responsabilité de l'utilisateur | 8 |
| 2 | A propos de cette notice | 9 |
| 2.1 | Généralités | 9 |
| 2.2 | Documentation complémentaire | 9 |
| 2.3 | Symboles utilisés | 9 |
| 2.3.1 | Symboles utilisés dans la notice | 9 |
| 3 | Caractéristiques techniques | 11 |
| 3.1 | Homologations | 11 |
| 3.1.1 | Remarques concernant l'emplacement d'installation | 11 |
| 3.1.2 | Protection contre la corrosion | 11 |
| 3.1.3 | Exigences concernant l'eau de chauffage | 11 |
| 3.1.4 | Déclaration du fabricant | 11 |
| 3.2 | Données techniques ERP - Dispositifs de chauffage des locaux par chaudière | 12 |
| 4 | Description du produit | 13 |
| 4.1 | Principaux composants | 13 |
| 4.1.1 | Chaudière | 13 |
| 4.1.2 | Appareil d'ambiance RGT | 13 |
| 4.2 | Description du tableau de commande | 14 |
| 4.2.1 | Description des touches | 14 |
| 4.2.2 | Afficheurs | 15 |
| 4.3 | Installation des modules d'extension | 15 |
| 5 | Utilisation | 16 |
| 5.1 | Utilisation du tableau de commande | 16 |
| 5.1.1 | Modification des paramètres | 16 |
| 5.1.2 | Procédure de programmation | 17 |
| 5.2 | Démarrage | 17 |
| 5.2.1 | Généralités | 17 |
| 5.2.2 | Contrôle du ballon d'eau sanitaire | 18 |
| 5.2.3 | Contrôle de la pression hydraulique | 18 |
| 5.2.4 | Commutation | 18 |
| 5.2.5 | Réglage des paramètres nécessaires | 19 |
| 5.3 | Réglage du mode de chauffage | 19 |
| 5.4 | Réglage du mode eau chaude sanitaire | 20 |
| 5.5 | Ajuster la consigne d'ambiance de confort | 20 |
| 5.6 | Réglage de la consigne d'ambiance réduite | 20 |
| 5.7 | Mode de secours (commande manuelle) | 20 |
| 5.7.1 | Activer le fonctionnement de secours | 20 |
| 5.7.2 | Réglage de la consigne pour le fonctionnement de secours | 21 |
| 5.8 | Restauration des réglages d'usine | 21 |
| 6 | Réglages | 22 |
| 6.1 | Liste des paramètres | 22 |
| 6.2 | Réglages des paramètres | 25 |
| 6.2.1 | Réglage de l'heure et de la date | 25 |
| 6.2.2 | Réglage des unités | 26 |
| 6.2.3 | Réglage des programmes horaires | 26 |
| 6.2.4 | Copier les programmes horaires | 27 |
| 6.2.5 | Réglage des programmes de vacances | 28 |
| 6.2.6 | Réglage des consignes de température ambiante | 28 |
| 6.2.7 | Ajuster les caractéristiques de chauffage de l'installation | 29 |
| 6.2.8 | Réglage de la courbe de chauffe | 30 |
| 6.2.9 | Limite de chauffage été/hiver | 30 |
| 6.2.10 | Réglage de la température de l'eau sanitaire | 31 |
| 6.2.11 | Déclenchement ECS | 31 |

| | | |
|-----------|--|-----------|
| 6.2.12 | Réglage de la consigne pour le chauffage solaire de la piscine | 32 |
| 6.2.13 | Réglage de la consigne pour le chauffage du générateur de la piscine | 32 |
| 6.3 | Afficher les valeurs mesurées | 33 |
| 6.3.1 | Diagnostic générateur thermique | 33 |
| 6.3.2 | Diagnostic consommables | 33 |
| 6.3.3 | Valeurs d'information | 33 |
| 7 | Entretien | 37 |
| 7.1 | Nettoyage | 37 |
| 7.2 | Contrat d'entretien | 37 |
| 7.3 | Lorsque le ramoneur se présente | 37 |
| 7.4 | Message d'entretien | 37 |
| 7.4.1 | Tableau des codes d'entretien | 38 |
| 7.5 | Ajouter de l'eau de chauffage | 38 |
| 8 | En cas de dérangement | 41 |
| 8.1 | Message de défaut | 41 |
| 8.2 | Codes d'erreur | 41 |
| 8.3 | Incidents et remèdes | 42 |
| 9 | Mise hors service | 43 |
| 9.1 | Procédure de mise hors service | 43 |
| 9.1.1 | Vidange de l'eau de chauffage | 43 |
| 9.1.2 | Mise hors service du ballon d'eau sanitaire | 43 |
| 10 | Mise au rebut | 44 |
| 10.1 | Conditionnement | 44 |
| 10.2 | Mise au rebut de l'appareil | 44 |
| 11 | Environnement | 45 |
| 11.1 | Economies d'énergie | 45 |
| 11.1.1 | Généralités | 45 |
| 11.1.2 | Entretien | 45 |
| 11.1.3 | Température ambiante | 45 |
| 11.1.4 | Régulation climatique | 45 |
| 11.1.5 | Aération | 46 |
| 11.1.6 | Chauffage de l'eau sanitaire | 46 |
| 12 | Annexes | 47 |
| 12.1 | Fiche produit - Dispositifs de chauffage des locaux par chaudière | 47 |
| 12.2 | Fiche de produit combiné - Chaudière | 48 |
| | Index | 50 |

1 Consignes de sécurité

1.1 Consignes générales de sécurité

**Danger****Danger de mort!**

Respecter les avertissements apposés sur la chaudière fioul à condensation. Une utilisation incorrecte de la chaudière fioul à condensation peut entraîner des dommages importants. La mise en service, les réglages, l'entretien et le nettoyage des chaudières fioul à condensation doivent uniquement être effectués par un chauffagiste agréé.

**Danger d'électrocution****Danger de mort dû à un travail incorrect.**

Tous les travaux électriques en lien avec l'installation doivent uniquement être effectués un électricien qualifié.

**Danger****Risque d'empoisonnement.**

Ne jamais utiliser l'eau de l'installation comme eau potable. Des dépôts la rendent impropre à la consommation.

**Attention****Risque de gel !**

S'il existe un risque de gel, ne pas éteindre l'installation de chauffage ; poursuivre le fonctionnement au moins en mode économie d'énergie avec les vannes de radiateur ouvertes. Vous devez uniquement couper l'installation de chauffage et vidanger la chaudière, le ballon d'eau sanitaire et les radiateurs s'il n'est pas possible de chauffer en mode antigel.

**Attention****Protéger contre une activation accidentelle !**

Lorsque le système de chauffage est vide, veiller à ce que la chaudière ne puisse pas être activée accidentellement.



Danger

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, si elles sont correctement surveillées ou si elles ont été instruites concernant l'utilisation de l'appareil en toute sécurité et si les risques encourus ont été compris. Ne laissez pas les enfants jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.



Danger

Danger ! Danger de mort en cas de modifications de l'appareil. Les modifications et changements non autorisés sur la chaudière fioul à condensation sont interdits car ils peuvent mettre en danger la vie de personnes et endommager la chaudière fioul à condensation. La non-conformité à cette prescription invalide le permis pour la chaudière fioul à condensation.



Danger

Le système de chauffage ne doit plus être utilisé s'il est endommagé.



Avertissement

Risque d'endommagement!

La chaudière fioul à condensation doit uniquement être installée dans des pièces avec un air comburant propre. Les impuretés ne doivent en aucun cas pouvoir filtrer à travers les orifices d'admission pour atteindre l'intérieur de l'appareil. Ne pas démarrer la chaudière en cas de fort développement de poussière, par ex. pendant les travaux de construction.

Cela pourrait endommager la chaudière.



Attention

Maintenir la zone d'entrée libre.

Ne jamais bloquer les ouvertures de ventilation. La zone d'entrée pour l'air comburant doit être maintenue libre.



Danger

Danger de mort lié à un incendie ou une Explosion!

Ne pas entreposer de matériau explosif ou facilement inflammable à proximité de l'appareil.

**Danger**
Risque de brûlure!

Pour des raisons de sécurité, le tube de décharge de la soupape de sécurité doit toujours être ouvert afin que l'eau puisse s'écouler en mode de chauffage. L'état de fonctionnement de la soupape de sécurité doit être contrôlé de temps en temps.

1.2 Recommandations

Les chaudières fioul à condensation de la gamme BOB sont conçues pour servir de générateurs thermiques dans les installations de chauffage à eau chaude conformément à la norme DIN EN 12828.

- Installation de type B_{23p}, B₃₃, C_{33X}, C_{43X}, C_{53X}, C_{63X}, C₈₃ et C_{93X}

1.3 Responsabilités

1.3.1 Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage CE et tous les documents nécessaires. Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Non-respect des instructions d'installation de l'appareil.
- Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil.
- Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.

1.3.2 Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur est tenu de respecter les instructions suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Installer l'appareil conformément à la législation et aux normes actuellement en vigueur.
- Effectuer la première mise en service et toutes les vérifications nécessaires.
- Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil.

- Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

1.3.3 Responsabilité de l'utilisateur

Pour garantir le fonctionnement optimal de l'installation, vous devez respecter les consignes suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Faire appel à un professionnel qualifié pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service.
- Se faire expliquer l'installation par l'installateur.
- Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié.
- Conserver les notices en bon état et à proximité de l'appareil.

2 A propos de cette notice

2.1 Généralités

Ce manuel est destiné à l'utilisateur de la chaudière fioul à condensation BOB 32 B/40 B.

2.2 Documentation complémentaire

Vous trouverez ici une vue d'ensemble des documents complémentaires relatifs à cette installation de chauffage.

Tab.1 Tableau d'aperçu

| Documentation | Contenu | Prévu pour |
|--|---|-------------------------------------|
| Informations techniques | <ul style="list-style-type: none"> • Documents de planification • Description de fonction • Données techniques / diagrammes de circuit • Équipement de base et accessoires • Exemples d'application • Textes d'appel d'offres | Planificateur, installateur, client |
| Notice d'installation - Informations étendues | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation conforme • Données techniques / diagramme de circuit • Réglementations, normes, CE • Remarques concernant l'emplacement d'installation • Exemple d'application, application standard • Mise en service, fonctionnement et programmation • Entretien | Installateur |
| Notice d'utilisation | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en service • Fonctionnement • Réglages utilisateur / programmation • Tableau des erreurs • Nettoyage / entretien • Conseils pour l'économie d'énergie | Client |
| Journal | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport de mise en service • Liste de vérification pour la mise en service • Entretien | Installateur |
| Instructions brèves | <ul style="list-style-type: none"> • Résumé du fonctionnement | Client |
| Accessoires | <ul style="list-style-type: none"> • Installation • Fonctionnement | Installateur, client |

2.3 Symboles utilisés

2.3.1 Symboles utilisés dans la notice

Dans cette notice, différents niveaux de danger sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. Nous souhaitons ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement de l'appareil.



Danger

Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles graves.



Danger d'électrocution

Risque d'électrocution.



Avertissement

Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles légères.



Attention

Risque de dégâts matériels.



Important

Attention, informations importantes.



Voir

Référence à d'autres notices ou à d'autres pages de cette notice.

3 Caractéristiques techniques

3.1 Homologations

3.1.1 Remarques concernant l'emplacement d'installation

La pièce d'installation doit être un endroit sec et à l'abri du gel.



Important

Lors du fonctionnement de la chaudière fioul à condensation, les distances minimales spécifiées ne doivent pas être modifiées.

Les modifications des conduits d'air comburant et de fumées sont uniquement autorisées après consultation du ramoneur local en charge. Ces modifications comprennent :

- Réduction de la taille de la pièce d'installation
- Modernisation des fenêtres et portes extérieures avec joint
- Imperméabilisation des fenêtres et des portes extérieures
- Scellement ou suppression des ouvertures d'aération
- Couverture des cheminées



Important

Il existe des orifices de contrôle pour le ramoneur dans le conduit de fumées, en haut de la chaudière. Veiller à ce que ces orifices de contrôle soient toujours accessibles.

3.1.2 Protection contre la corrosion



Attention

Risque d'endommager l'appareil !

L'air comburant doit être libre d'éléments corrosifs - en particulier de vapeurs contenant du fluor et du chlore qui sont trouvés, par exemple, dans des agents solvants et nettoyants, dans des gaz propulseurs, etc. Lors du raccordement de générateurs de chaleur à des systèmes de chauffage par le sol à l'aide de tubes en plastique qui ne sont pas étanches à l'oxygène conformément à la DIN 4726, des échangeurs thermiques doivent être utilisés à des fins de séparation. En cas de systèmes de chauffage fermés, l'eau de remplissage n'a généralement pas besoin d'être traitée pour la corrosion. Cela dépend de la dureté de l'eau et du volume du système pour les types de chaudière correspondants. La directive VDI 2035-2 spécifie qu'un pH 9 ne doit jamais être dépassé. Le pH peut changer pendant le fonctionnement du système de chauffage en raison de la formation de CO₂ en lien avec le sédiment calcaire, et doit être contrôlé une fois par an pendant la maintenance. Pour les systèmes de chauffage et une tuyauterie qui n'est pas étanche à l'oxygène, une séparation du système entre la chaudière et les autres composants du système exposés à la corrosion doit être utilisée.

3.1.3 Exigences concernant l'eau de chauffage

Pour éviter des dégâts dus à la corrosion dans le système de chauffage, utiliser de l'eau de chauffage de qualité sanitaire selon les prescriptions de la directive VDI 2035 "Prévention des dommages dans les systèmes de chauffage-eau".

3.1.4 Déclaration du fabricant

La satisfaction des exigences de protection de la directive 2014/30/UE relative à la compatibilité électromagnétique (CEM) est uniquement garantie si la chaudière est utilisée de manière conforme.

Les conditions ambiantes doivent être conformes à la norme EN 55014.

Le fonctionnement est uniquement autorisé lorsque le boîtier est installé correctement.

La mise à la terre électrique correcte doit être assurée par des contrôles réguliers (par ex. entretien annuel) de la chaudière.

Lorsque des pièces de l'appareil ont besoin d'être remplacées, seules des pièces d'origine peuvent être utilisées, telles que spécifiées par le fabricant.

Les chaudières satisfont aux exigences de base de la directive 92/42/CEE concernant le rendement en tant que chaudières à condensation montées au sol.

3.2 Données techniques ERP - Dispositifs de chauffage des locaux par chaudière

Tab.2 Paramètres techniques applicables aux dispositifs de chauffage des locaux par chaudière

| Nom du produit | | | BOB 32 B | BOB 40 B |
|--|-----------------|-----------|--------------|--------------|
| Chaudière à condensation | | | Oui | Oui |
| Chaudière basse température ⁽¹⁾ | | | Non | Non |
| Chaudière de type B1 | | | Non | Non |
| Dispositif de chauffage des locaux par cogénération | | | Non | Non |
| Dispositif de chauffage mixte | | | Non | Non |
| Puissance thermique nominale | P_{rated} | kW | 31 | 38 |
| Production de chaleur utile à la puissance thermique nominale et en régime haute température ⁽²⁾ | P_4 | kW | 31,3 | 38,3 |
| Production de chaleur utile à 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température | P_1 | kW | 9,4 | 11,5 |
| Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux | η_5 | % | 90 | 91 |
| Efficacité utile à la puissance calorifique nominale et en régime haute température | η_4 | % | 91,7 | 91,7 |
| Puissance calorifique utile à 30 % de la puissance calorifique nominale et en régime basse température | η_1 | % | 96,3 | 96,3 |
| Consommation d'électricité auxiliaire | | | | |
| Pleine charge | el_{max} | kW | 0,252 | 0,272 |
| Charge partielle | el_{min} | kW | 0,075 | 0,083 |
| Mode veille | P_{SB} | kW | 0,004 | 0,004 |
| Autres données | | | | |
| Pertes thermiques en veille | P_{stby} | kW | 0,110 | 0,110 |
| Consommation d'électricité du brûleur d'allumage | P_{ign} | kW | 0,0 | 0,0 |
| Consommation annuelle d'énergie | Q_{HE} | kWh GJ | 27721 100 | 33811 122 |
| Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur | L_{WA} | dB | 59 | 60 |
| Émissions d'oxydes d'azote | NO _x | mg/kWh | 74 | 74 |
| <p>(1) Par mode basse température, on entend une température de retour (à l'entrée du dispositif de chauffage), de 30 °C pour les chaudières à condensation, de 37 °C pour les chaudières basse température et de 50 °C pour les autres dispositifs de chauffage.</p> <p>(2) Par régime haute température, on entend une température de retour de 60 °C à l'entrée du dispositif de chauffage et une température d'alimentation de 80 °C à la sortie du dispositif de chauffage.</p> | | | | |



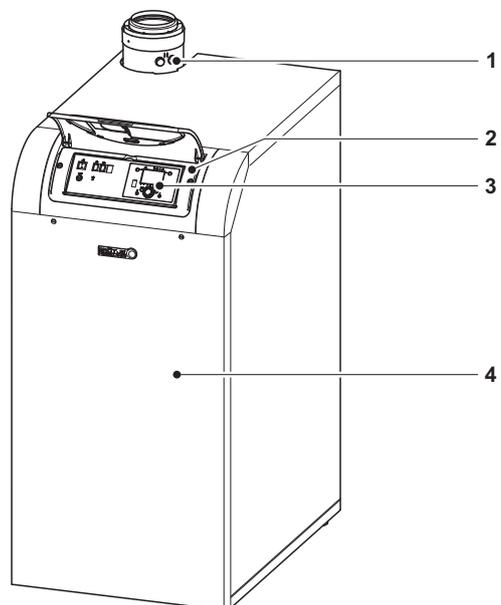
Voir

Informations de contact sur le couvercle arrière

4 Description du produit

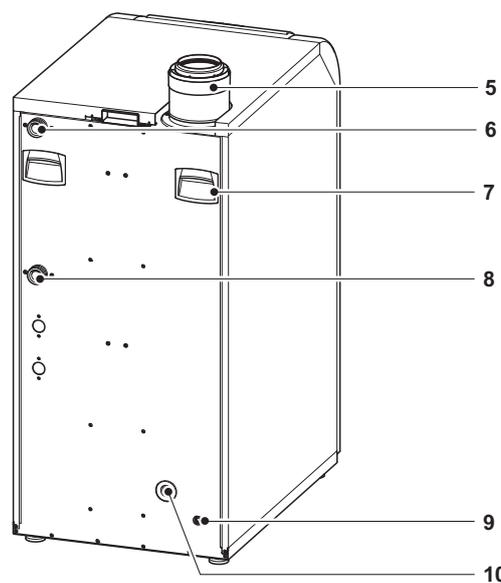
4.1 Principaux composants

Fig.1 Vue d'ensemble de la BOB 32/40 B



4.1.1 Chaudière

- 1 Ouvertures d'inspection
- 2 Tableau de commande de la chaudière
- 3 Unité de commande
- 4 Habillage avant
- 5 Buse de fumées
- 6 Départ chauffage
- 7 Poignées encastrées
- 8 Retour chauffage
- 9 Fioul
- 10 Sortie des condensats

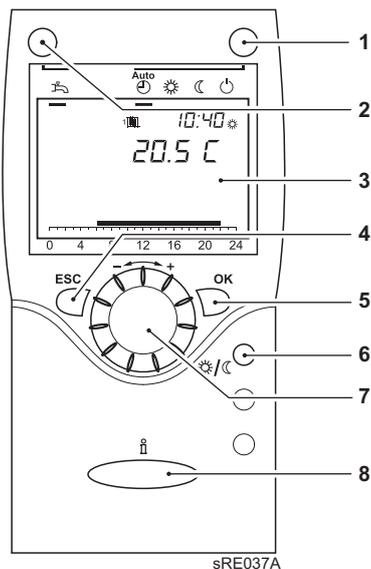


RA-0001114

4.1.2 Appareil d'ambiance RGT

Le réglage à distance de toutes les fonctions de commande ajustables de l'appareil de base est possible avec l'appareil d'ambiance RGT (accessoire)

Fig.2 Interface de fonctionnement de l'appareil d'ambiance RGT



- 1 Touche de mode de fonctionnement, mode de chauffage
- 2 Touche de mode de fonctionnement, mode eau sanitaire
- 3 Tamis
- 4 Touche ESC (annulation)
- 5 Touche OK (acquiescement)
- 6 Touche de présence
- 7 Bouton de commande
- 8 Touche d'information

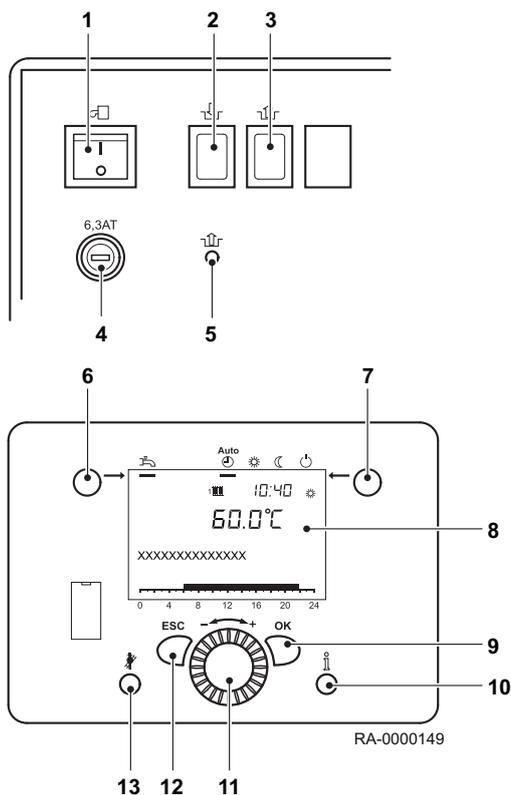
Touche de présence

La commutation manuelle entre la fonction de chauffage à la valeur nominale de confort et la fonction de chauffage à la valeur nominale réduite est possible à l'aide de la touche de présence, indépendamment des programmes horaires réglés. La valeur commutée reste active jusqu'à la modification suivante par le programme horaire.

4.2 Description du tableau de commande

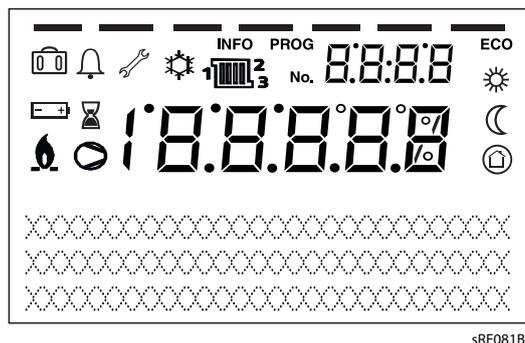
4.2.1 Description des touches

Fig.3 Description des touches



- 1 Interrupteur Marche/Arrêt
- 2 Indication du défaut
- 3 Bouton de réarmement de la commande du brûleur
- 4 Fusible 6,3 A ; action lente
- 5 Réarmement du limiteur de température de sécurité (STB)
- 6 Touche de mode de fonctionnement, mode eau chaude sanitaire
- 7 Touche de mode de fonctionnement, mode de chauffage
- 8 Afficheur
- 9 Touche OK (acquiescement)
- 10 Touche d'information
- 11 Bouton de commande
- 12 Touche ESC (annulation)
- 13 Touche Ramoneur

Fig.4 Symboles sur l'afficheur



4.2.2 Afficheurs

-  Chauffage à la consigne de confort
-  Chauffage à la consigne réduite
-  Chauffage à la consigne de protection antigel
-  Processus actuel
-  Fonction vacances active
-  Référence aux circuits de chauffage
-  Brûleur en marche (chaudière uniquement)
-  Refroidissement actif (pompe de chaleur uniquement)
-  Compresseur en marche (pompe de chaleur uniquement)
-  Message d'entretien
-  Message de défaut
- INFO** Niveau d'information actif
- PROG** Niveau de réglage actif
- ECO** Installation de chauffage éteinte (passage automatique entre été/hiver ou limite de chauffage automatique active)

4.3 Installation des modules d'extension

D'autres options d'application sont disponibles par l'installation de jusqu'à 2 modules d'extension de la série EWM B ou MEWM (accessoires).



Voir

Des informations sur ces options d'extension se trouvent dans le *manuel d'installation* du module d'extension utilisé.

5 Utilisation

5.1 Utilisation du tableau de commande

5.1.1 Modification des paramètres

Les réglages qui ne sont pas modifiés directement via le panneau de fonctionnement doivent être effectués sur le niveau de réglage. Le processus de programmation de base est décrit ci-après à l'exemple du réglage Heure et date.

1. Appuyer sur **OK**.
⇒ Les menus du niveau *Utilisateur final* sont affichés.



Important

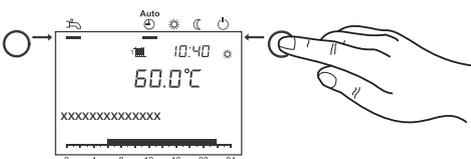
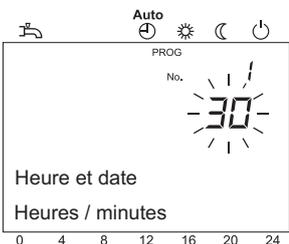
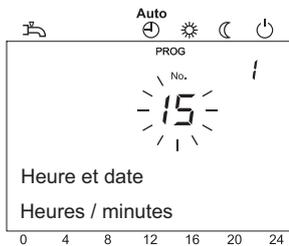
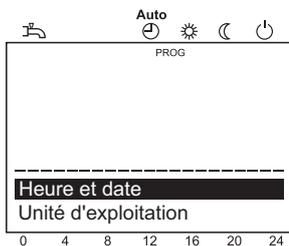
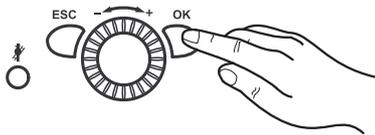
Si des paramètres doivent être modifiés sur un autre niveau que le niveau d'utilisateur final, voir la remarque ci-dessous.

2. Utiliser le bouton de commande pour sélectionner le menu Heure et date.
3. Appuyer sur **OK**.
4. Utiliser le bouton de commande pour sélectionner le menu Heures / minutes.
5. Appuyer sur **OK**.
6. Effectuer le réglage de l'heure (par ex. 15h) à l'aide du bouton de commande.
7. Appuyer sur **OK**.
8. Effectuer le réglage des minutes (par ex. 30 minutes) à l'aide du bouton de commande.
9. Appuyer sur **OK**.
10. Quitter le niveau de programmation en appuyant sur la **touche de mode de fonctionnement pour le mode de chauffage**.



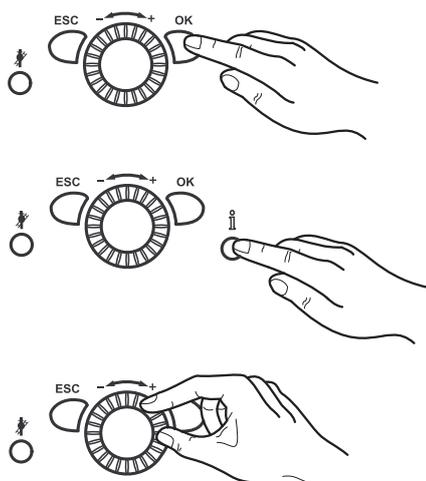
Important

Pour revenir au menu précédent sans enregistrer les valeurs modifiées, appuyer sur la **touche ESC**. Si aucun réglage n'est effectué pendant environ 8 minutes, l'écran de départ apparaît et les valeurs modifiées ne sont pas enregistrées.



5.1.2 Procédure de programmation

La sélection des niveaux de réglage et des menus se fait comme suit :



1. Appuyer sur **OK**.
⇒ Les menus du niveau *Utilisateur final* sont affichés.
 2. Appuyer sur le **bouton d'information pendant env. 3 s.**
⇒ Les niveaux de réglage apparaissent.
 3. Sélectionner le niveau de réglage requis à l'aide du bouton de commande.
- | Niveaux de réglage |
|---|
| - utilisateur final (U) |
| - mise en service (M), y compris utilisateur final (U) |
| - spécialiste (S), y compris utilisateur final (U) et mise en service (M) |
| - équipementier, inclut tous les autres niveaux de réglage (protégé par mot de passe) |
4. Appuyer sur **OK**.
 5. Sélectionner le menu requis (voir la liste des paramètres) à l'aide du bouton de commande.



Voir

Les menus ne seront pas tous visibles selon le niveau de réglage sélectionné et la programmation.

5.2 Démarrage

5.2.1 Généralités



Danger

La mise en service doit uniquement être effectuée par un installateur agréé. L'installateur contrôle le serrage des tuyaux, le bon fonctionnement de tous les équipements de régulation, de commande et de sécurité et il mesure les valeurs de combustion. Si ces travaux ne sont pas effectués correctement, il existe un risque de dommage important pour les personnes, l'environnement et le matériel.

■ Instructions données par le chauffagiste agréé

La BOB peut être mise en service uniquement après réception des instructions précises de la part d'un chauffagiste agréé.

Le chauffagiste agréé est dans l'obligation

- de montrer à l'utilisateur final toutes les installations de sécurité du dispositif et de lui expliquer leurs modes de fonctionnement.
- de fournir des instructions concernant toutes les mesures de commande, que l'utilisateur final doit effectuer lui-même.
- de fournir à l'utilisateur final les informations sur les travaux d'entretien et de nettoyage, qui doivent être exclusivement confiés au chauffagiste agréé.
- d'informer l'utilisateur final des réglementations locales concernant l'exploitation de l'installation de chauffage.

■ Documents

Le client doit s'assurer que le chauffagiste a remis tous les documents requis :

- Notice d'utilisation
- Notice d'installation
- Notices d'utilisation pour les accessoires utilisés
- Fiche d'instructions de l'utilisateur
- Liste de contrôle réalisée pour mise en service et confirmation avec signature légale du chauffagiste : seuls des composants testés et marqués conformément à la norme correspondante ont été utilisés. Tous les composants de l'installation ont été installés conformément aux instructions des fabricants.



Important

Toujours conserver les documents sur le lieu d'installation de l'appareil ou des accessoires correspondants.

5.2.2 Contrôle du ballon d'eau sanitaire

Si les systèmes fonctionnent avec un ballon d'eau sanitaire, ils doivent toujours être remplis d'eau. En outre, l'eau froide doit pouvoir entrer.

5.2.3 Contrôle de la pression hydraulique



Attention

Avant l'activation, contrôler si le manomètre indique une pression hydraulique suffisante. La valeur doit être comprise entre 1,0 et 2,5 bar.

- Moins de 0,5 bar : Ajouter de l'eau.



Attention

Respecter la pression maximale admissible du système.

- Plus de 2,5 bar : Ne pas mettre la chaudière en service. Vidanger l'eau.



Attention

Respecter la pression maximale admissible du système.

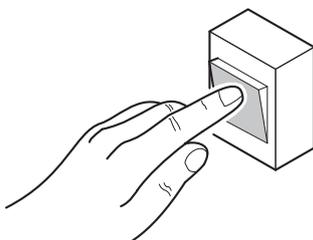
- Vérifier qu'un bac de récupération se trouve sous le tuyau d'évacuation de la soupape de sécurité. En cas de surpression, il recueille l'eau de chauffage lors de son évacuation.

5.2.4 Commutation

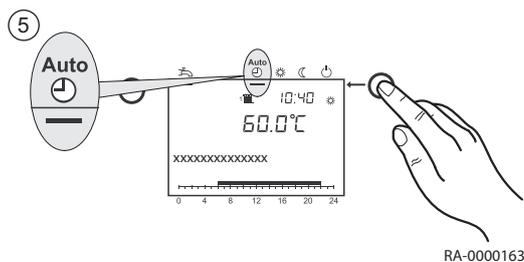
Cette section décrit les étapes nécessaires pour activer la chaudière.

1. Activer l'interrupteur de secours de chauffage.
2. Ouvrir l'installation de coupure de fioul (le cas échéant)
3. Ouvrir les robinets du disconnecteur pour le départ chauffage et le retour chauffage en face arrière de la chaudière (le cas échéant).
4. Ouvrir le couvercle du panneau de fonctionnement et commuter l'interrupteur de Marche/Arrêt sur le panneau de fonctionnement sur Activer.

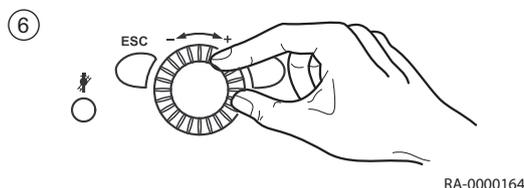
①



RA-0000162



5. Utiliser la **touche du mode de fonctionnement pour le mode de chauffage** pour sélectionner le mode automatique sur l'unité de commande de la chaudière 



6. Régler la température ambiante requise à l'aide de l'unité de commande

5.2.5 Réglage des paramètres nécessaires

Normalement, les paramètres de régulation n'ont pas besoin d'être modifiés. Seuls les réglages de date/heure et les programmes horaires individuels nécessitent éventuellement un réglage.

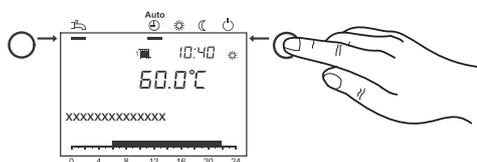
Un réglage de 55°C est recommandé pour le traitement ECS.



Important

Les heures pour le chauffage de l'eau sanitaire sont réglées dans le programme horaire 4 / ECS. **Pour des raisons de convivialité, le chauffage de l'eau sanitaire doit démarrer environ 1 h avant le début du chauffage central.**

5.3 Réglage du mode de chauffage



La **touche du mode de fonctionnement pour le mode de chauffage** active un passage entre les différents modes de chauffage. Le réglage sélectionné est marqué avec une barre sous le symbole du mode de fonctionnement.

Régime automatique

- Mode de chauffage selon le programme horaire
- Consignes de température  ou  selon le programme horaire
- Fonctions de protection (protection antigel, protection contre la surchauffe) activées
- Passage automatique entre été / hiver (passage automatique entre chauffage et fonctionnement d'été à partir d'une certaine température extérieure)
- Limite automatique de chauffage journalier (passage automatique entre chauffage et fonctionnement d'été en cas de température extérieure supérieure à la consigne d'ambiance)

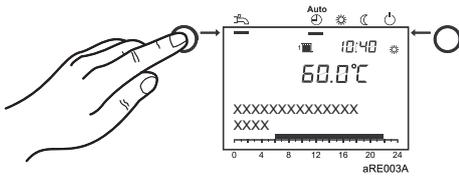
Mode continu ou

- Mode de chauffage sans programme horaire
- Les fonctions de protection sont activées
- Le passage automatique entre été / hiver n'est pas activé
- La limite automatique de chauffage journalier n'est pas activée

Mode de protection

- Pas de fonctionnement de chauffage
- Température en fonction de la consigne de protection antigel
- Les fonctions de protection sont activées
- Passage automatique entre été / hiver actif
- Limite automatique de chauffage journalier active

5.4 Réglage du mode eau chaude sanitaire



- L'eau sanitaire est préparée selon le programme de commutation choisi.
- Hors service Le traitement de l'eau potable est désactivé

i Important

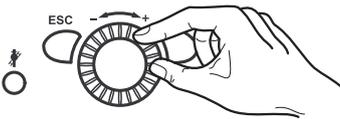
- Un réglage à 50 et 60°C est recommandé pour le réchauffement de l'eau sanitaire.
- Les heures pour le chauffage de l'eau sanitaire sont réglées dans le programme horaire 4 / ECS.

Pour des raisons de convivialité, le chauffage de l'eau sanitaire doit démarrer environ 1 h avant le début du chauffage central.

i Important Fonction de légionellose

Chaque dimanche, lors du premier chargement de l'eau chaude sanitaire, la fonction anti-légionelles est activée; c'est-à-dire que l'eau chaude sanitaire est chauffée une fois à env. 65° C pour détruire les légionelles éventuellement disponibles

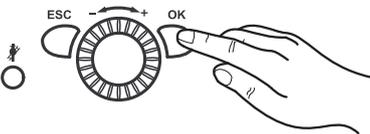
5.5 Ajuster la consigne d'ambiance de confort



Cette section décrit comment régler la consigne d'ambiance de confort.

1. Régler la consigne de confort sur le bouton de commande.
⇒ => La valeur est prise en charge automatiquement.

5.6 Réglage de la consigne d'ambiance réduite



Cette section décrit comment régler la consigne d'ambiance réduite.

1. Appuyer sur **OK**.
2. Sélectionner le point de menu Circuit de chauffage.
3. Appuyer sur **OK**.
4. Sélectionner le paramètre Consigne réduit.
5. Appuyer sur **OK**.
6. Régler la consigne réduite sur le bouton de commande.
7. Appuyer sur **OK**.
8. Quitter le niveau de programmation en appuyant sur la **touche du mode de fonctionnement pour le mode de chauffage**.

5.7 Mode de secours (commande manuelle)

Si la fonction de commande manuelle est activée, la chaudière est commandée sur la commande manuelle de consigne. Toutes les pompes sont activées. Les demandes supplémentaires, par ex. de chauffage de l'eau sanitaire, sont ignorées.

5.7.1 Activer le fonctionnement de secours

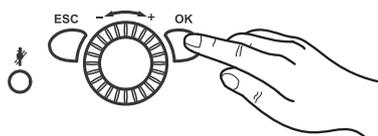
1. Appuyer sur **OK**.
2. Demander le point de menu Maintenance.
3. Appuyer sur **OK**.
4. Demander le paramètre Régime manuel (n° de prog. 7140).
5. Appuyer sur **OK**.
6. Sélectionner le paramètre Marche.
7. Appuyer sur **OK**.
8. Quitter le niveau de programmation en appuyant sur la **touche du mode de fonctionnement pour le mode de chauffage**.

5.7.2 Réglage de la consigne pour le fonctionnement de secours

Le mode de fonctionnement « manuel » vous permet de choisir une température nominale pour cela :

1. Appuyer sur la **touche d'information**.
2. Appuyer sur **OK**.
3. Régler la valeur nominale à l'aide du bouton rotatif
4. Confirmer le réglage avec **OK**.

5.8 Restauration des réglages d'usine



Les réglages d'usines sont restaurés comme suit :

1. Appuyer sur le bouton OK
2. Sélectionner le niveau de réglage Spécialiste
3. Sélectionner le paramètre Activer réglage de base (n° de prog. 31)
4. Modifier le réglage sur « Oui » et patienter jusqu'à ce que le réglage revienne sur « Non »
5. Appuyer sur le bouton ESC
⇒ Les réglages d'usines ont été réinitialisés.

6 Réglages

6.1 Liste des paramètres



Voir

- En fonction de la configuration du système, les paramètres énumérés dans la liste n'apparaissent pas tous à l'écran.
- Pour atteindre le niveau de réglage d'utilisateur final (niveau "U"), appuyer sur la touche **OK**.

| Heure et date | N° de prog. | Niveau | Valeur standard |
|------------------|-------------|--------|-------------------|
| Heures / minutes | 1 | U | 00:00 (h:min) |
| Jour / mois | 2 | U | 01/01 (jour.mois) |
| Année | 3 | U | 2004 (année) |

| Interface utilisateur | N° de prog. | Niveau | Valeur standard |
|-----------------------------|-------------|--------|-----------------|
| Langue | 20 | U | Allemand |
| Contraste de l'afficheur | 25 | U | |
| Unités °C, bar °F, PSI | 29 | U | °C, bar |

| Programme horaire | Circuit chauffage 1 N° de prog. | Circuit de chauffage 2 ⁽¹⁾ N° de prog. | 3/HK3 N° de prog. | Niveau | Valeur standard |
|---|------------------------------------|--|----------------------|--------|-----------------|
| Présélection Lun-dim Lun-dim Lun-vend Sam-dim Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi Dimanche | 500 | 520 | 540 | U | Lundi |
| 1ère phase EN | 501 | 521 | 541 | U | 06:00 (h/min) |
| 1ère phase Hors | 502 | 522 | 542 | U | 22:00 (h/min) |
| 2e phase EN | 503 | 523 | 543 | U | --:-- (h/min) |
| 2e phase Hors | 504 | 524 | 544 | U | --:-- (h/min) |
| 3e phase EN | 505 | 525 | 545 | U | --:-- (h/min) |
| 3e phase Hors | 506 | 526 | 546 | U | --:-- (h/min) |
| Copier? | 515 | 535 | 555 | U | Non |
| Valeurs par défaut Non Oui | 516 | 536 | 556 | U | Non |

(1) Paramètres uniquement visibles si le circuit de chauffage est installé.

| Programme horaire 4/ECS ⁽¹⁾ | N° de prog. | Niveau | Valeur standard |
|---|-------------|--------|-----------------|
| Présélection Lun-dim Lun-dim Lun-vend Sam-dim Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi Dimanche | 560 | U | Lundi |
| 1ère phase EN | 561 | U | 05:00 (h/min) |
| 1ère phase Hors | 562 | U | 22:00 (h/min) |
| 2e phase EN | 563 | U | --:-- (h/min) |
| 2e phase Hors | 564 | U | --:-- (h/min) |

| Programme horaire 4/ECS ⁽¹⁾ | N° de prog. | Niveau | Valeur standard |
|--|-------------|--------|-----------------|
| 3e phase EN | 565 | U | --:-- (h/min) |
| 3e phase Hors | 566 | U | --:-- (h/min) |
| Copier? | 575 | U | |
| Valeurs par défaut Non Oui | 576 | U | Non |
| (1) Paramètre uniquement visible si programmé en conséquence | | | |

| Programme horaire 5 ⁽¹⁾ | N° de prog. | Niveau | Valeur standard |
|---|-------------|--------|-----------------|
| Présélection Lun-dim Lun-dim Lun-vend Sam-dim Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi Dimanche | 600 | U | Lundi |
| 1ère phase EN | 601 | U | 06:00 (h/min) |
| 1ère phase Hors | 602 | U | 22:00 (h/min) |
| 2e phase EN | 603 | U | --:-- (h/min) |
| 2e phase Hors | 604 | U | --:-- (h/min) |
| 3e phase EN | 605 | U | --:-- (h/min) |
| 3e phase Hors | 606 | U | --:-- (h/min) |
| Copier? | 615 | U | |
| Valeurs par défaut Non Oui | 616 | U | Non |
| (1) Paramètre uniquement visible si programmé en conséquence | | | |

| Circuit de chauffage vacances | 1 N° de prog. | 2 ⁽¹⁾ N° de prog. | 3 ⁽¹⁾ N° de prog. | Niveau | Valeur standard |
|--|------------------|---------------------------------|---------------------------------|--------|---------------------|
| Présélection Période 1 Période 2 Période 3 Période 4 Période 5 Période 6 Période 7 Période 8 | 641 | 651 | 661 | U | Période 1 |
| Début | 642 | 652 | 662 | U | —/— (jour.mois) |
| Fin | 643 | 653 | 663 | U | —/— (jour.mois) |
| Niveau de température Protection hors-gel Réduit | 648 | 658 | 668 | U | Protection hors-gel |
| (1) Paramètres uniquement visibles si le circuit de chauffage est installé ! | | | | | |

| Circuit chauffage | 1 N° de prog. | 2 ⁽¹⁾ N° de prog. | 3 ⁽¹⁾ N° de prog. | Niveau | Valeur standard |
|--|------------------|---------------------------------|---------------------------------|--------|-----------------|
| Consigne confort | 710 | 1010 | 1310 | U | 20,0 °C |
| Consigne réduit | 712 | 1012 | 1312 | U | 18,0 °C |
| Consigne hors-gel | 714 | 1014 | 1314 | U | 10,0 °C |
| Pente de la courbe | 720 | 1020 | 1320 | U | 1,24 |
| Limite chauffe été/hiver | 730 | 1030 | 1330 | U | 18 °C |
| (1) Paramètres uniquement visibles si le circuit de chauffage est installé ! | | | | | |

| ECS | N° de prog. | Ni- veau | Valeur standard |
|--|--------------------|---------------------|----------------------------|
| Mode de fonctionnement Arrêt Marche Eco | 1600 | U | Marche |
| Consigne confort | 1610 | U | 55 °C |
| Libération 24h/24 Prog. horair. des circ.chauf. Programme horaire 4/ECS | 1620 | U | Programme horaire 4/ECS |

| Piscine | N° de prog. | Ni- veau | Valeur standard |
|----------------------------|--------------------|---------------------|------------------------|
| Consigne chauffage solaire | 2055 | U | 26°C |
| Consigne chaudière | 2056 | U | 22°C |

| Maintenance / fonctionnement spécial | N° de prog. | Ni- veau | Valeur standard |
|---|--------------------|---------------------|------------------------|
| Régime écolog. Arrêt Marche | 7120 | U | Arrêt |
| Fonction de ramonage Arrêt Marche | 7130 | U | Arrêt |
| Régime manuel Arrêt Marche | 7140 | U | Arrêt |

| Diagnostic générateur thermique | N° de prog. | Ni- veau | Valeur standard |
|--|--------------------|---------------------|------------------------|
| Heures fonct. 1e allure | 8330 | U | |
| Compt. démarrage 1e allure | 8331 | U | |
| Heures fonct. 2e allure | 8332 | U | |
| Compteur démarr 2e allure | 8333 | U | |
| Rendemt journalier énerg sol | 8526 | U | |
| Rendemt global énerg sol | 8527 | U | |
| Heures fonctmt solaire | 8530 | U | |

| Diagnostic consommateurs | N° de prog. | Ni- veau | Valeur standard |
|---------------------------------|--------------------|---------------------|------------------------|
| Température extérieure | 8700 | U | |

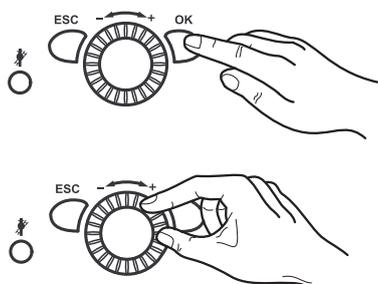
| Option info⁽¹⁾ | N° de prog. | Ni- veau | Valeur standard |
|----------------------------------|--------------------|---------------------|------------------------|
| Erreur | | | |
| Maintenance | | | |
| Consigne régime manuel | | | |
| Consigne séchage actuelle | | | |
| Température ambiante | | | |
| Température ambiante min | | | |
| Température ambiante max | | | |
| Température départ cascade | | | |
| Température de chaudière | | | |

| Option info ⁽¹⁾ | N° de prog. | Ni- veau | Valeur standard |
|--|-------------|-------------|-----------------|
| Température extérieure | | | |
| Température ECS 1 | | | |
| T° collect. solaire 1 | | | |
| Rendemt journalier énerg sol | | | |
| Rendemt global énerg sol | | | |
| T° chaud. combust. solide | | | |
| T° ballon de stockage 1 | | | |
| Température piscine | | | |
| Pression hydraulique | | | |
| Etat circuit chauffage 1 | | | |
| Etat circuit chauffage 2 | | | |
| Etat circuit chauffage 3 | | | |
| Etat ECS | | | |
| Etat chaudière | | | |
| Etat collecteur solaire | | | |
| Etat chaud. combust solide | | | |
| Etat ballon de stockage | | | |
| Etat piscine | | | |
| Année | | | |
| Date | | | |
| Heure | | | |
| Téléphone SAV | | | |
| (1) L'affichage des valeurs d'information dépend de l'état de fonctionnement ! | | | |

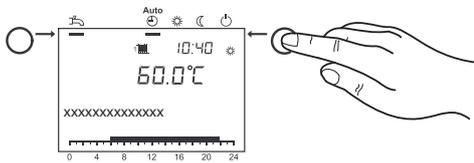
6.2 Réglages des paramètres

6.2.1 Réglage de l'heure et de la date

La régulation possède une horloge annuelle avec des possibilités de réglage de l'heure, du jour/mois et de l'année. La date et l'heure doivent être réglées correctement afin que les programmes de chauffage puissent fonctionner selon la programmation effectuée préalablement.



1. Appuyer sur **OK**.
⇒ => L'afficheur *Utilisateur final* s'affiche.
2. Sélectionner le point de menu **Date et heure** à l'aide du bouton de commande.
3. Appuyer sur **OK**.
4. Sélectionner "Heures / minutes" (n° de prog. 1) sur le bouton de commande.
5. Appuyer sur **OK**.
6. Régler les heures
7. Appuyer sur **OK**.
8. Régler les minutes.
9. Appuyer sur **OK**.
10. Sélectionner "Jour / mois" (n° de prog. 2) sur le bouton de commande.

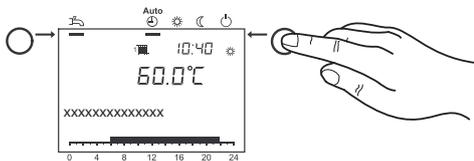
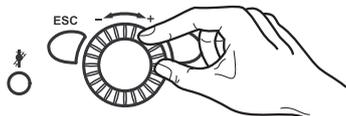
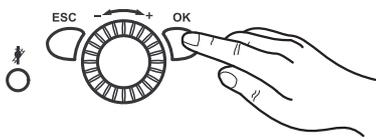


11. Appuyer sur **OK**.
12. Régler le mois.
13. Appuyer sur **OK**.
14. Régler le jour.
15. Appuyer sur **OK**.
16. Sélectionner "Année" (n° de prog.. 3) sur le bouton de commande.
17. Appuyer sur **OK**.
18. Régler l'année.
19. Appuyer sur **OK**.
20. Quitter le niveau de programmation en appuyant sur la **touche du mode de fonctionnement pour le mode de chauffage**.

6.2.2 Réglage des unités

L'afficheur peut indiquer des unités SI (°C, bar) ou US (°F, PSI).

1. Appuyer sur **OK**.
⇒ => L'afficheur *Utilisateur final* s'affiche.
2. Utiliser le bouton de commande pour sélectionner le point de menu Interface utilisateur.
3. Appuyer sur **OK**.
4. Utiliser le bouton de commande pour sélectionner "Unités" (n° de prog. 29).
5. Appuyer sur **OK**.
6. Utiliser le bouton de commande pour sélectionner les unités souhaitées ("°C, bar" ou "°F, PSI").
7. Appuyer sur **OK**.
8. Quitter le niveau de programmation en appuyant sur la **touche du mode de fonctionnement pour le mode de chauffage**.

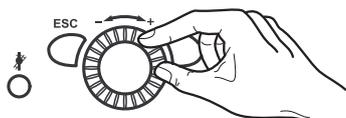
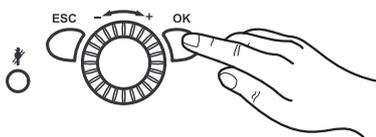


6.2.3 Réglage des programmes horaires

Vous pouvez sélectionner jusqu'à 3 phases de chauffage pour chaque circuit de chauffage. Celles-ci sont actives pour les jours sélectionnés sous *présélection du programme horaire*. Pendant les phases de chauffage, le système chauffe à la consigne de confort réglée. En dehors des phases de chauffage, le système chauffe à la consigne réduite.

Avant de régler un programme horaire, sélectionner les jours individuels (lun, mar, etc.) ou groupes de jours (lun-dim, lun-ven, sam-dim) pour lesquels le programme horaire doit être modifié.

1. Appuyer sur **OK**.
⇒ => L'afficheur *Utilisateur final* s'affiche.
2. Utiliser le bouton de commande pour sélectionner Programme horaire CC 1 à Programme horaire CC 5.
3. Appuyer sur **OK**.
4. Utiliser le bouton de commande pour sélectionner Présélection Lundi (n° de prog. 500, 520, 540, 560, 600).
5. Appuyer sur **OK**.



- Sélectionner des groupes de jours (lun-dim, lun-ven ou sam-sim) ou des jours individuels (lun, mar, mer, jeu, ven, sam, dim) sur le bouton de commande.

i Important

En cas de modification d'une heure dans un groupe de jours, l'ensemble des 3 phases de démarrage/arrêt sera copié automatiquement dans le groupe de jours.

Pour sélectionner des groupes de jours (lun-dim, lun-ven ou sam-sim), tourner le bouton de commande dans le sens antihoraire ; pour sélectionner des jours individuels (lun, mar, mer, jeu, ven, sam, dim), tourner le bouton de commande dans le sens horaire.

- Appuyer sur **OK**.
- Utiliser le bouton de commande pour sélectionner 1ère phase EN (n° de prog. 501, 521, 541, 561, 601).
- Appuyer sur **OK**.
- Régler l'heure de départ sur le bouton de commande.
- Appuyer sur **OK**.
- Utiliser le bouton de commande pour sélectionner 1ère phase Hors (n° de prog. 502, 522, 542, 562, 602).
- Appuyer sur **OK**.
- Régler l'heure d'arrêt sur le bouton de commande.
- Régler les phases de chauffage 2 et 3 comme décrit ci-dessus.
- Pour régler d'autres jours, ouvrir Présélection Lundi à nouveau et sélectionner le groupe de jours ou les jours souhaités.

i Important

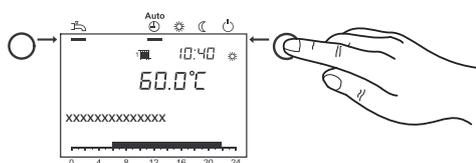
Si vous souhaitez contrôler la programmation, procédez comme décrit ci-dessus en vérifiant chaque jour individuellement.

- Appuyer sur **OK**.
- Pour ajuster d'autres heures, voir les étapes 8 à 15.
- Quitter le niveau de programmation en appuyant sur la **touche du mode de fonctionnement pour le mode de chauffage**.

i Important

Les heures de départ et d'arrêt peuvent être réglées en cycles de 10 minutes. Les programmes horaires sont uniquement activés en "mode automatique".

Les heures pour le chauffage de l'eau sanitaire sont réglées dans le programme horaire 4 / ECS. **Pour des raisons de convivialité, le chauffage de l'eau sanitaire doit démarrer environ 1 h avant le début de la phase de chauffage.**



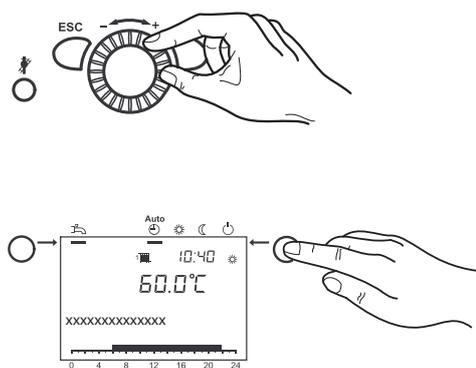
6.2.4 Copier les programmes horaires

Le programme horaire pour une journée peut être copié et affecté à un ou plusieurs autres jours.

- Effectuer les étapes 1 à 16 de la section *Réglage des programmes horaires*, page 26.
- Demander "Copier?" à l'aide du bouton de commande.
- Appuyer sur **OK**.
- Utiliser le bouton de commande pour demander l' "Jour" à laquelle le programme horaire doit être copié.
- Appuyer sur **OK**.
- Pour copier le programme horaire sur d'autres jours, appuyer à nouveau sur **OK-Taste** et répéter les étapes 4 et 5.
- Quitter le niveau de programmation en appuyant sur la **touche du mode de fonctionnement pour le mode de chauffage**.

i Important

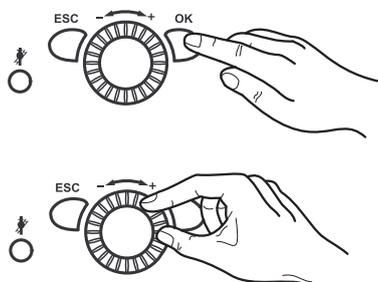
Les programmes horaires peuvent uniquement être copiés si aucun groupe de jours n'a été sélectionné dans la "Présélection"



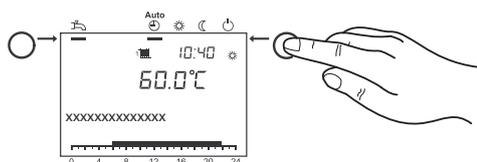
6.2.5 Réglage des programmes de vacances

Les programmes de vacances permettent de régler les circuits de chauffage sur un niveau de fonctionnement sélectionnable (réglage de la température de protection antigel ou de la température réduite) pendant une période de vacances spécifique.

Les programmes de vacances permettent de régler les circuits de chauffage sur un niveau de fonctionnement sélectionnable pour jusqu'à 8 périodes de vacances.



1. Appuyer sur **OK**.
⇒ => L'afficheur *Utilisateur final* s'affiche.
2. Utiliser le bouton de commande pour sélectionner "Vacances circuit CC1" à "Vacances circuit CC3".
3. Appuyer sur **OK**.
4. Utiliser **Présélection** pour sélectionner la période 1 à 8.
5. Appuyer sur **OK**.
6. Utiliser le bouton de commande pour sélectionner "Début" (n° de prog. 642, 652, 662).
7. Appuyer sur **OK**.
8. Régler le mois.
9. Appuyer sur **OK**.
10. Régler le jour.
11. Appuyer sur **OK**.
12. Utiliser le bouton de commande pour sélectionner "Fin" (n° de prog. 643, 653, 663).
13. Appuyer sur **OK**.
14. Régler le mois.
15. Appuyer sur **OK**.
16. Régler le jour.
17. Appuyer sur **OK**.
18. Utiliser le bouton de commande pour sélectionner "Niveau de température" (n° de prog. 648, 658, 668).
19. Appuyer sur **OK**.
20. Sélectionner le niveau de fonctionnement ("Protection hors-gel" ou "Réduit") sur le bouton de commande.
21. Quitter le niveau de programmation en appuyant sur la **touche du mode de fonctionnement pour le mode de chauffage**.

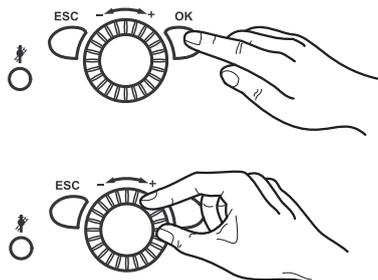


Important

Les programmes de vacances sont uniquement activés en "Betrieb-sart Automatik".

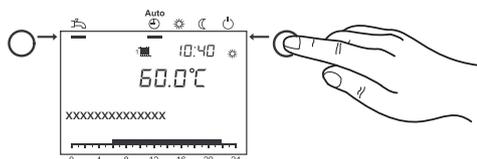
6.2.6 Réglage des consignes de température ambiante

Les consignes de température ambiante pour la consigne de confort, la consigne réduite (réduction de la température ambiante à des heures d'utilisation auxiliaire telles que la nuit ou pendant une absence) et pour la consigne de protection antigel (éviter des baisses excessives de la température ambiante) peuvent être réglées indépendamment pour les circuits de chauffage.



1. Appuyer sur **OK**.
⇒ => L'afficheur *Utilisateur final* s'affiche.
2. Utiliser le bouton de commande pour sélectionner "Circuit de chauffage 1" à "Circuit de chauffage 3".
3. Appuyer sur **OK**.
4. Utiliser le bouton de commande pour sélectionner "Consigne confort" (n° de prog. 710, 1010, 1310).
5. Appuyer sur **OK**.

6. Régler la consigne de confort.
7. Appuyer sur **OK**.
8. Utiliser le bouton de commande pour sélectionner "Consigne réduite" (n° de prog. 712, 1012, 1312).
9. Appuyer sur **OK**.
10. Régler la consigne réduite.
11. Appuyer sur **OK**.
12. Utiliser le bouton de commande pour sélectionner "Consigne hors-gel" (n° de prog. 714, 1014, 1314).
13. Appuyer sur **OK**.
14. Régler la consigne de protection antigel.
15. Appuyer sur **OK**.
16. Quitter le niveau de programmation en appuyant sur la **touche du mode de fonctionnement pour le mode de chauffage**.

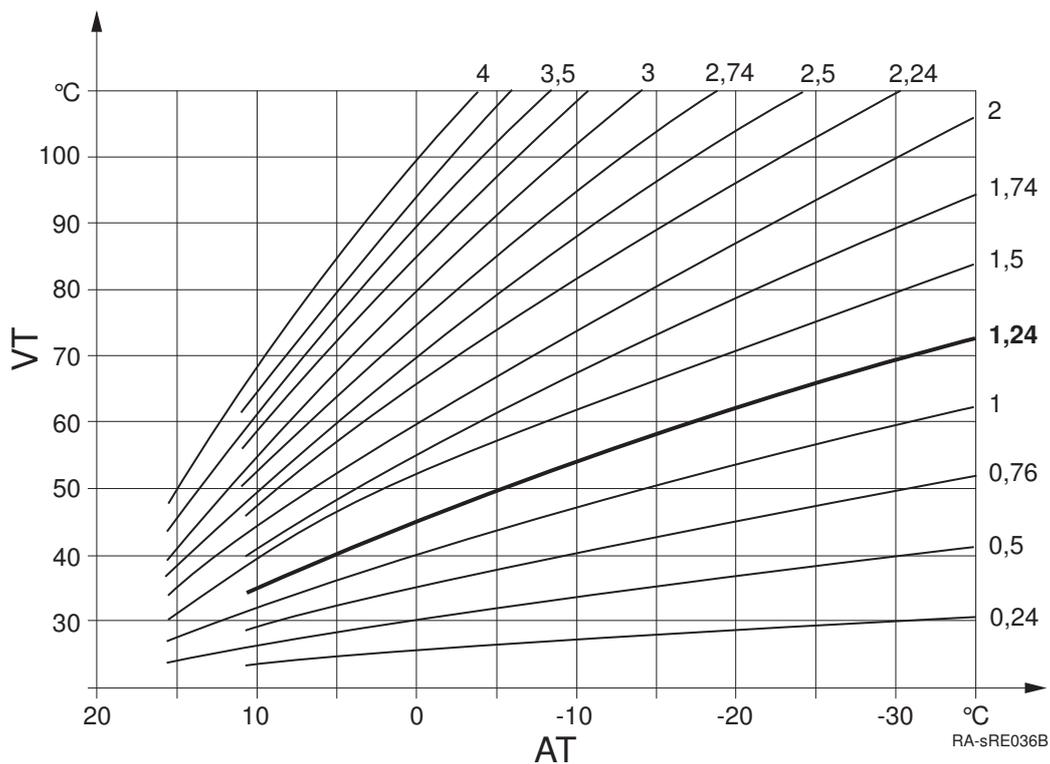


6.2.7 Ajuster les caractéristiques de chauffage de l'installation

La température de départ est ajustée automatiquement, selon la température extérieure, conformément à la pente de la courbe de chauffe de l'appareil. La courbe de chauffe sera prédéfinie par votre installateur pendant la mise en service (réglage d'usine : 1,24).

- On applique les points suivants : Plus la température extérieure est basse, plus la température de départ est élevée.

Fig.5 Courbe de chauffe



AT Température extérieure

VT Température de départ

i Important

La température de départ requise pour atteindre une certaine température d'ambiance dépend également de l'installation de chauffage et de l'isolation thermique du bâtiment.

Si la chaleur produite ne correspond pas à vos exigences, vous pouvez ajuster la courbe de chauffe. L'ajustement précis des caractéristiques de chauffage de votre installation peut être effectué en augmentant ou en baissant graduellement la courbe de chauffe.

Exemple : La pente de la courbe de chauffe est réglée sur "1,5". La température extérieure est 0 °C :

- L'appareil chauffe à une température de départ d'environ 50 °C afin d'atteindre la température d'ambiance de 20 °C.
- Cette température est encore trop froide pour vous. Régler la courbe de chauffe sur "2". L'appareil chauffe à une température de départ d'environ 60 °C pour produire la température d'ambiance de 20 °C.

6.2.8 Réglage de la courbe de chauffe**i Important**

Lors du réglage de la courbe, procéder pas à pas jusqu'à avoir atteint le résultat optimal pour votre confort.

Les installations de chauffage sont lentes ! Il faut donc toujours patienter quelques jours avant d'ajuster à nouveau la courbe.

1. Appuyer sur **OK**.

⇒ => L'afficheur *Utilisateur final* s'affiche.

2. Utiliser le bouton de commande pour sélectionner "Circuit de chauffage 1" à "Circuit de chauffage 3".

3. Appuyer sur **OK**.

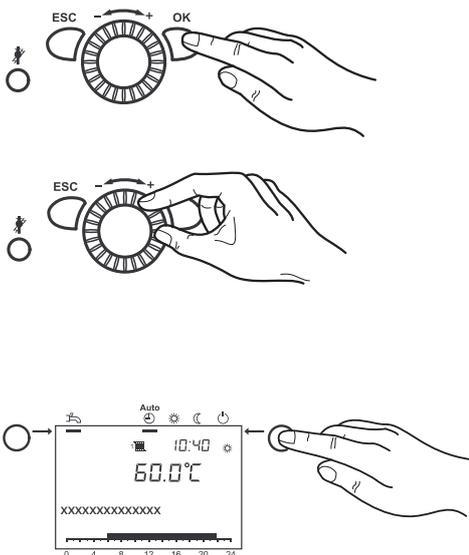
4. Utiliser le bouton de commande pour sélectionner "Pente de la courbe" (n° de prog. 720, 1020, 1320).

5. Appuyer sur **OK**.

6. Régler la pente de la courbe de chauffe.

7. Appuyer sur **OK**.

8. Quitter le niveau de programmation en appuyant sur la **touche du mode de fonctionnement pour le mode de chauffage**.

**6.2.9 Limite de chauffage été/hiver**

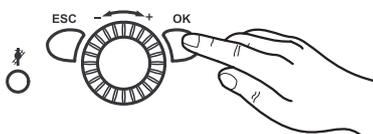
Le chauffage passera du mode été au mode hiver à la température réglée pour la limite de chauffage d'été / d'hiver.

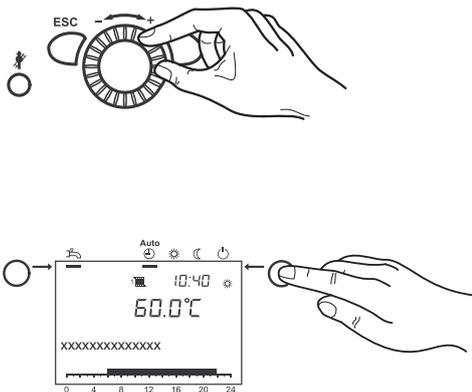
Les phases de chauffage annuelles seront réduites ou étendues en modifiant la température

- Une *augmentation* de la valeur de température entraîne un passage plus précoce au fonctionnement d'hiver et un passage plus tardif au fonctionnement d'été.
- Une *baisse* de la valeur de température entraîne un passage plus tardif au fonctionnement d'hiver et un passage plus précoce au fonctionnement d'été.

1. Appuyer sur **OK**.

⇒ => L'afficheur *Utilisateur final* s'affiche.



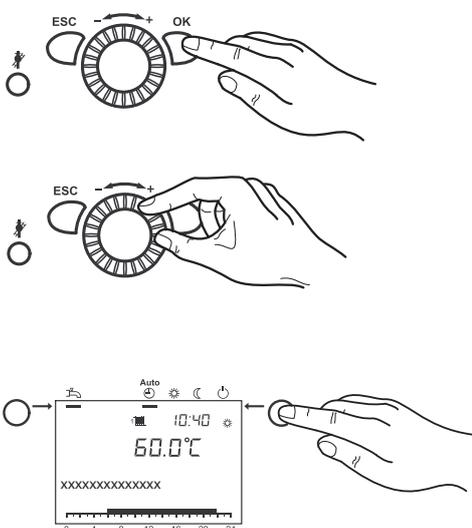


2. Utiliser le bouton de commande pour sélectionner "Circuit de chauffage 1" à "Circuit de chauffage 3".
3. Appuyer sur **OK**.
4. Utiliser le bouton de commande pour sélectionner "Limite chauffe été/hiver" (n° de prog. 730, 1030, 1330).
5. Appuyer sur **OK**.
6. Régler la température.
7. Appuyer sur **OK**.
8. Quitter le niveau de programmation en appuyant sur la **touche du mode de fonctionnement pour le mode de chauffage**.

6.2.10 Réglage de la température de l'eau sanitaire

La consigne d'eau sanitaire vous permet de régler la température à laquelle votre eau sanitaire sera préchauffée pour une utilisation normale (par ex. 55 °C).

1. Appuyer sur **OK**.
⇒ => L'afficheur *Utilisateur final* s'affiche.



2. Sélectionner le point de menu "ECS" à l'aide du bouton de commande.
3. Appuyer sur **OK**.
4. Sélectionner "Consigne confort" (n° de prog. 1610) à l'aide du bouton de commande.
5. Appuyer sur **OK**.
6. Réglage de la température.
7. Appuyer sur **OK**.
8. Quitter le niveau de programmation en appuyant sur la **touche du mode de fonctionnement pour le mode de chauffage**.

i Important Forçage ECS

- Charge automatique : Si l'eau sanitaire doit être chauffée en dehors du programme horaire, par ex. pour une douche, elle est chauffée à nouveau une fois à la température de consigne de l'eau sanitaire.
- Charge manuelle : La charge manuelle de l'eau sanitaire est déclenchée pour une opération unique lorsque la **touche de fonctionnement pour le mode ECS** est appuyée pendant au moins 3 s



Attention

Une fois déclenchée, la charge d'eau sanitaire ne peut pas être arrêtée.

6.2.11 Déclenchement ECS

Avec le mode de fonctionnement ECS activé, le temps demandé de la charge ECS peut être sélectionné en appliquant le paramètre de déclenchement. Le déclenchement ECS peut être conduit de 3 manières différentes.

24h/jour : La consigne ECS est toujours sur la température de consigne (consigne, n° de prog. 1610)

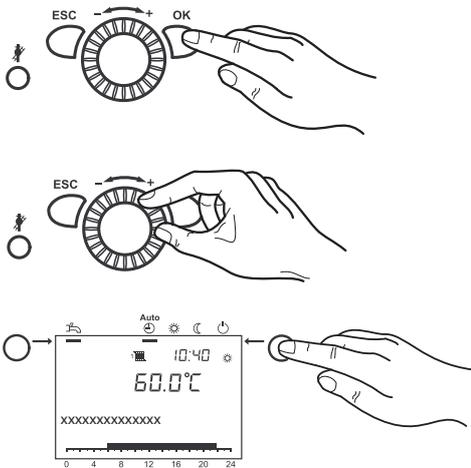
Programmes horaires des circuits de chauffage : Avec ce réglage, la préparation ECS est effectuée en parallèle avec les programmes horaires réglés (voir la section 7.2). Si au moins un circuit de chauffage est sur la consigne de confort (n° de prog. 710, 1010, 1310), l'ECS est également actif. Si tous les circuits de chauffage sont à la consigne réduite ou en mode de protection, l'ECS est également réglé à une température réduite de 40°C.

Programme horaire 4/ECS : Avec ce réglage, la préparation ECS suit sont programme horaire individuel. Vous pouvez régler jusqu'à 3 phases d'activation

pour chaque jour de la semaine. La température ECS réglée (consigne nominale, n° de prog. 1610) s'applique sous le temps de déclenchement, en dehors de ces phases, la température réglée est réduite à 40°C.

■ Réglage du déclenchement de l'eau chaude sanitaire (ECS)

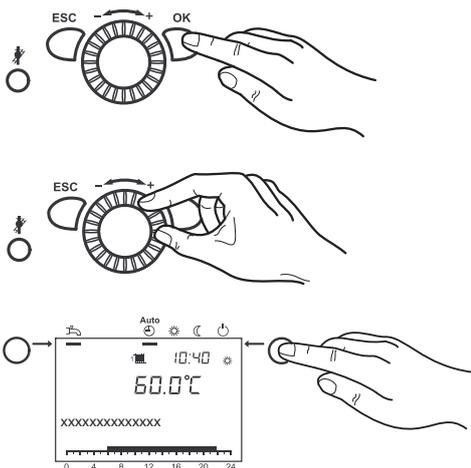
1. Appuyer sur **OK**
⇒ L'afficheur *Utilisateur final* s'affiche
2. Sélectionner le point de menu *ECS* à l'aide du bouton de commande.
3. Appuyer sur **OK**
4. Sélectionner *Déclenchement ECS* à l'aide du bouton de commande (n° de prog. 1620)
5. Appuyer sur **OK**
6. Sélectionner le réglage requis sur le bouton de commande.
7. Appuyer sur **OK**
8. Quitter le niveau de programmation en appuyant sur la touche du mode de fonctionnement pour le mode de chauffage.



6.2.12 Réglage de la consigne pour le chauffage solaire de la piscine

La piscine est chauffée à la consigne réglée ici lors de l'utilisation de l'énergie solaire.

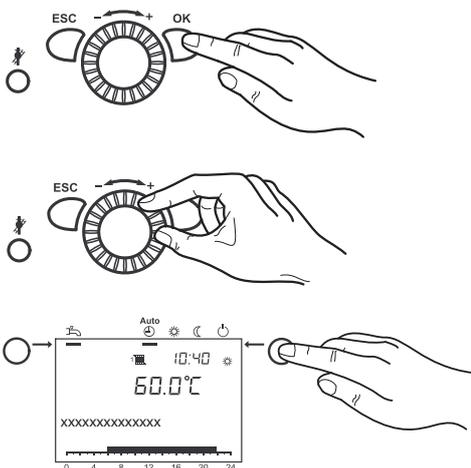
1. Appuyer sur **OK**
⇒ L'afficheur *Utilisateur final* s'affiche
2. Sélectionner *Piscine* à l'aide du bouton de commande
3. Appuyer sur **OK**
4. Sélectionner *Consigne du chauffage solaire* à l'aide du bouton de commande (n° de prog. 2055)
5. Appuyer sur **OK**
6. Sélectionner la consigne requise à l'aide du bouton de commande.
7. Appuyer sur **OK**
8. Quitter le niveau de programmation en appuyant sur la **touche du mode de fonctionnement pour le mode de chauffage**.



6.2.13 Réglage de la consigne pour le chauffage du générateur de la piscine

La piscine est chauffée à la consigne réglée ici lors de l'utilisation du chauffage du générateur.

1. Appuyer sur **OK**
⇒ L'afficheur *Utilisateur final* s'affiche
2. Sélectionner *Piscine* à l'aide du bouton de commande
3. Appuyer sur **OK**
4. Sélectionner *Consigne du chauffage du générateur* à l'aide du bouton de commande (n° de prog. 2056)
5. Appuyer sur **OK**
6. Sélectionner la consigne requise à l'aide du bouton de commande.
7. Appuyer sur **OK**
8. Quitter le niveau de programmation en appuyant sur la **touche du mode de fonctionnement pour le mode de chauffage**.

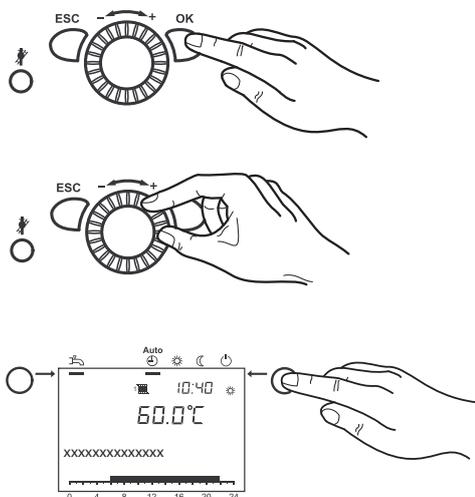


6.3 Afficher les valeurs mesurées

6.3.1 Diagnostic générateur thermique

Sélection de différents paramètres à des fins de diagnostic.

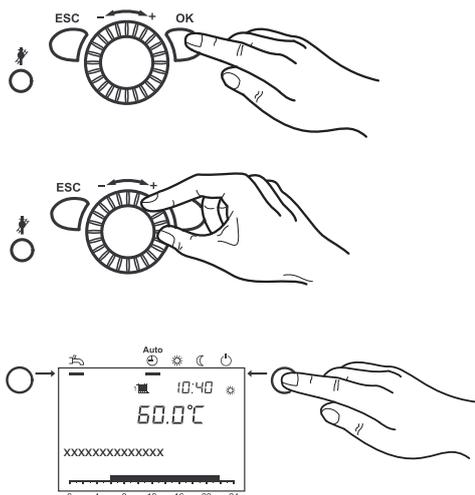
1. Appuyer sur **OK**.
⇒ L'afficheur *Utilisateur final* s'affiche.
2. Utiliser le bouton de commande pour demander le point de menu "Diagnostic générateur".
3. Appuyer sur **OK**.
4. Utiliser le bouton de commande pour demander *États* ou *Températures* (n° de prog. 8330–8530).
5. Appuyer sur **OK**.
6. Quitter le niveau de programmation en appuyant sur la **touche du mode de fonctionnement pour le mode de chauffage**.



6.3.2 Diagnostic consommables

Sélection de différents paramètres à des fins de diagnostic.

1. Appuyer sur **OK**.
⇒ L'afficheur *Utilisateur final* s'affiche.
2. Utiliser le bouton de commande pour demander le point de menu "Diagnostic consommables".
3. Appuyer sur **OK**.
4. Utiliser le bouton de commande pour sélectionner *Température extérieure* (n° de prog. 8700).
5. Appuyer sur **OK**.
6. Quitter le niveau de programmation en appuyant sur la **touche du mode de fonctionnement pour le mode de chauffage**.



6.3.3 Valeurs d'information

Différentes valeurs d'information sont affichées. Cela dépend des conditions de fonctionnement. En outre, des informations concernant les différents états de fonctionnement seront affichées (voir les tableaux ci-dessous).

Tab.3 Tableau d'état du circuit de chauffage

Les messages suivants sont possibles sous **Circuit de chauffage** :

| Afficheur | En fonction de |
|----------------------------|--|
| --- | Aucun circuit de chauffage disponible |
| Commande manuelle active | Commande manuelle active |
| Séchage contrôlé actif | Fonction de durcissement du sol active |
| Restrict. régime chauffage | |
| Régime chauffage Confort | Programme de commutation horaire, mode de fonctionnement, touche de présence |

| Afficheur | En fonction de |
|----------------------------|---|
| Régime chauffage réduit | Programme de commutation horaire, programme de vacances, mode de fonctionnement, touche de présence, H1 |
| Protect. hors-gel ambiance | Programme de vacances, mode de fonctionnement, H1 |
| Régime été | Fonctionnement d'été actif |
| Arrêt | |

Tab.4 Tableau d'état de l'eau sanitaire

Les messages suivants sont possibles sous **Eau sanitaire** :

| Afficheur | En fonction de |
|------------------------------|----------------------------------|
| --- | Non disponible |
| Intervention man. active | Commande manuelle active |
| Charge accélérée antilégion. | |
| Charge accélér. cons.confirt | |
| Charge, consigne antilég. | Fonction de légionellose activée |
| Charge, consigne confort | |
| Charge, consigne réduite | |
| Chargé, T° max. ballon | |
| Chargé, T° max. de charge | |
| Chargé, T° antilégionnelles | |
| Chargé, T° confort | |
| Charge, T° réduite | |

Tab.5 Tableau d'état de la chaudière

Les messages suivants sont possibles sous **Chaudière** :

| Afficheur | En fonction de |
|--------------------------------|-----------------------------|
| --- | Fonctionnement standard |
| Dérangement | |
| Réponse thermostat | |
| Intervention man. active | Commande manuelle active |
| Fct ramonage, charge pleine | Fonction de ramonage active |
| Bloqué, en attente | par ex. entrée H1 |
| Prot.hors-gel d'instal. active | |

Tab.6 Tableau d'état solaire

Les messages suivants sont possibles sous **Solaire** :

| Afficheur | En fonction de |
|--------------------------|--------------------------|
| --- | Non disponible |
| Intervention man. active | Commande manuelle active |
| Dérangement | |

| Afficheur | En fonction de |
|-------------------------------|--|
| Prot.hors-gel coll. active | Collecteur trop froid |
| Refroidiss. adiab. actif | Refroidissement via collecteur actif |
| T° max. ballon stock atteinte | Ballon chargé à la temp. de sécurité |
| Protect. surchauffe active | Protection contre la temp. excessive de collecteur et pompe désactivée |
| Charge ECS | |
| Ensoleillement insuffisant | |

Tab.7 Tableau d'état pour chaudière à combustible solide
Les messages suivants sont possibles dans **Chaudière à combustible solide** :

| Afficheur | En fonction de |
|------------------------------|--------------------------|
| --- | Non disponible |
| Intervention man. active | Commande manuelle active |
| Dérangement | |
| Protect. surchauffe active | |
| Libéré | |
| Limitation min. active | |
| En service pour CC | |
| En charge partielle pour CC | |
| En service pour ECS | |
| En charge partielle pour ECS | |
| En service pour CC, ECS | |
| En charge partielle CC,ECS | |
| Temporisation arrêt active | |
| En service | |
| Aide à l'allumage activée | |
| Libéré | |
| Protection hors-gel active | |
| Arrêt | |

Tab.8 Tableau d'état du ballon tampon
Les messages suivants sont possibles dans **Ballon tampon** :

| Afficheur | En fonction de |
|----------------------------|----------------|
| --- | Non disponible |
| chaud | |
| Protection hors-gel active | |
| Charge par résist. électr. | |
| Charge restreinte | |
| Charge active | |
| Refroidiss. adiab. actif | |
| Chargé | |
| Froid | |

| Afficheur | En fonction de |
|----------------|----------------|
| pas de demande | |

Tab.9 Tableau d'état de piscine

Les messages suivants sont possibles dans **Piscine** :

| Afficheur | En fonction de |
|----------------------------|--------------------------|
| Intervention man. active | Commande manuelle active |
| Dérangement | |
| Restrict. régime chauffage | |
| Chauffé, temp. piscine max | |
| Chauffé | |
| Mode chauffage | |
| Froid | |

7 Entretien

7.1 Nettoyage

Si nécessaire, nettoyer l'appareil depuis l'extérieur. Pour cela, veiller à n'utiliser que des produits doux qui ne causeront pas de corrosion sur le revêtement de la surface.



Attention

Seul un professionnel qualifié est habilité à nettoyer l'intérieur de la chaudière.

7.2 Contrat d'entretien



Danger

Danger de mort dû à un entretien incorrect.

Les travaux d'entretien doivent uniquement être effectués par des installateurs agréés. Ne tentez pas d'effectuer les travaux d'entretien vous-même. Vous vous mettriez vous-même et les autres en danger.

Nous recommandons de faire inspecter l'appareil annuellement. Si l'inspection révèle la nécessité de travaux d'entretien, ceux-ci doivent être effectués en fonction des besoins.

Nous recommandons :

- Faire contrôler l'installation de chauffage au moins une fois par an et la faire entretenir si nécessaire.
- Pour cela, conclure un contrat d'entretien avec une entreprise d'installation ; cela garantit la longue durée de vie de l'appareil et le fonctionnement de sécurité de l'installation.



Voir

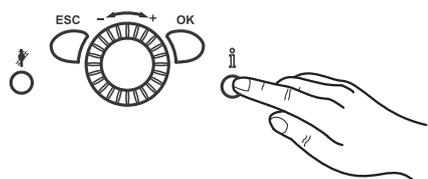
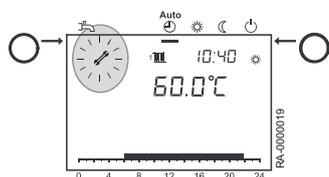
Un manuel d'entretien est fourni avec la documentation de l'appareil. Demandez à l'installateur de le remplir et de le signer. Faites immédiatement réparer les défauts ou les dysfonctionnements.

7.3 Lorsque le ramoneur se présente

Les orifices de contrôle pour le ramoneur se trouvent dans le conduit de fumées, en haut de l'appareil.

Veiller à ce que ces orifices de contrôle soient toujours accessibles.

7.4 Message d'entretien



Si le signal d'entretien apparaît sur l'afficheur , un message d'entretien est présent ou le système est en mode de fonctionnement spécial.

1. Appuyer sur la **touche d'information**.

⇒ Des informations supplémentaires s'affichent.



Voir

Tableau des codes d'entretien



Important

Le message d'entretien est par défaut désactivé (réglage d'usine).

7.4.1 Tableau des codes d'entretien

| Code d'entretien | Description de l'entretien |
|------------------------------|---|
| 1:Heures fonct brûleur | Nombre d'heures de fonctionnement du brûleur dépassé |
| 2:Démarrages brûleur | Nombre de démarrages du brûleur dépassé |
| 3:Intervalle maintenance | Intervalle d'entretien dépassé |
| 5:Pression hydr. trop basse | Pression limite inférieure 1 franchie |
| 10:Pile sonde températ. ext. | Remplacer la batterie de la sonde extérieure |
| 18:Press hydr 2 trop basse | Pression limite inférieure 2 franchie |
| 21:T° fumées trop élevée | Température de fumées trop élevée, voir n° de prog. 7053 pour valeur limite |
| 22:Press hydr 3 trop basse | Pression limite inférieure 3 franchie |
| 23: Risque ECS brûlante | La température ECS est trop élevée, il y a un risque d'ébullition. La valeur peut être réglée ou désactivée sous le n° de prog. 7056 (uniquement autorisé s'il existe un mitigeur thermostatique) |

7.5 Ajouter de l'eau de chauffage

Si la pression d'eau chute sous la valeur minimale programmée, un message d'erreur est déclenché (code d'erreur 118:Pres. hydr. trop basse) et de l'eau de chauffage doit être ajoutée.



Danger

Risque de brûlure ! Il n'est possible pour l'opérateur de chauffage d'ajouter de l'eau de chauffage que si le raccord d'entrée est situé hors du BOB (par ex. lors de l'utilisation des ensembles isolants ADH 2 BOB 1" et ADH 2 BOB 1½" ou si un raccord d'entrée est installé sur site). Si aucun raccord d'entrée pour l'ajout d'eau ne se trouve à l'extérieur du BOB, l'eau de chauffage ne doit être ajoutée que par un spécialiste qualifié. En cas de doute, contacter un chauffagiste agréé.

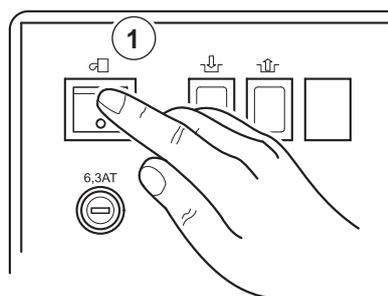
Lors de l'utilisation d'un ensemble isolant ADH 2 BOB 1" ou ADH 2 BOB 1½", l'eau de chauffage est ajoutée de la manière suivante :



Important

Respecter la séquence suivante afin d'empêcher l'augmentation de la pression hydraulique dans le flexible.
Ajouter uniquement de l'eau de chauffage présentant une qualité d'eau sanitaire. Ne pas utiliser d'additif chimique.

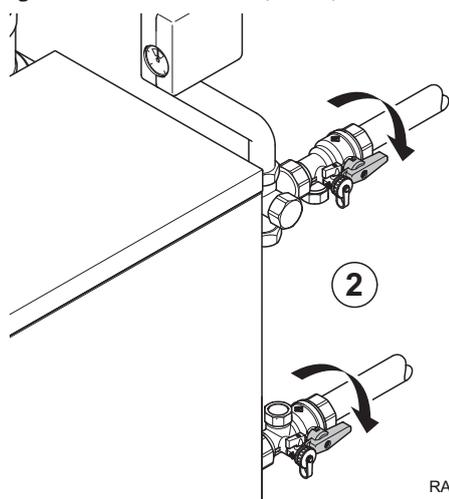
Fig.6 Interrupteur Marche/Arrêt



RA-0000765

1. Éteindre la chaudière au niveau de l'interrupteur de fonctionnement.

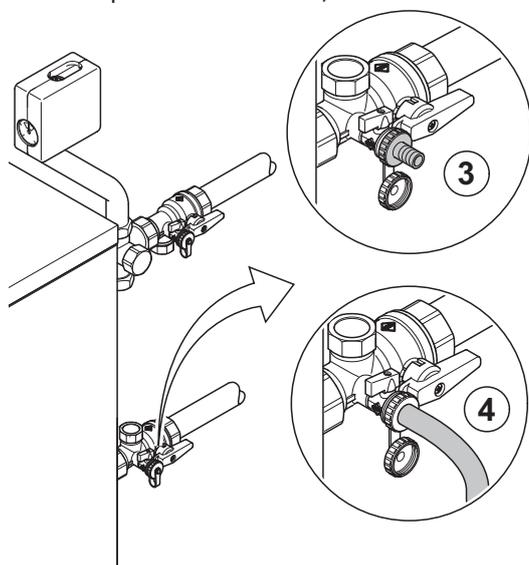
Fig.7 Vannes d'arrêt (ouvrir)



RA-0001194

2. Vérifier que les vannes d'arrêt HR et HV situées sur l'ensemble isolant pour le BOB sont ouvertes.

Fig.8 Installation du flexible d'eau (exemple : ADH 2 BOB 1½")



RA-0001190

3. Retirer le bouchon de protection du robinet de remplissage et de vidange de la chaudière (robinet BFD) sur le collecteur de retour de l'ensemble isolant et visser l'embout du flexible en place

**Danger**

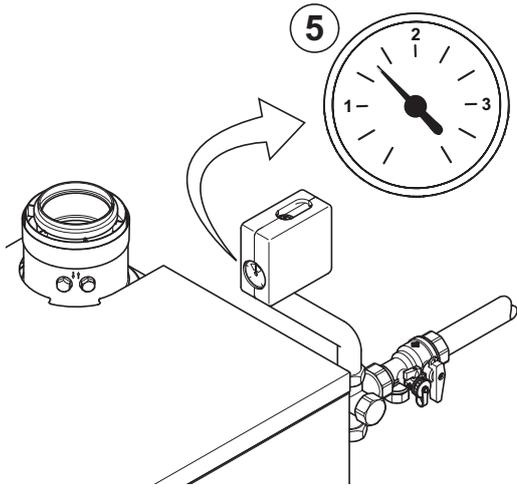
Risque de brûlure ! Les conduits transportant de l'eau deviennent très chauds !

**Remarque**

L'illustration représente le flexible d'eau raccordé à l'ensemble isolant ADH 2 BOB 1½". Le flexible d'eau pour l'ensemble isolant ADH 2 BOB 1" est raccordé de la même manière qu'il l'est sur la vanne d'arrêt pour le retour de chauffage (raccord inférieur).

4. Pousser le flexible d'eau sur l'embout et utiliser un collier pour l'immobiliser

Fig.9 Affichage du manomètre sur l'ensemble de sécurité

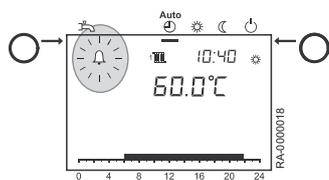


5. Ouvrir tout d'abord le robinet de remplissage et de vidange, puis ouvrir lentement le robinet d'eau. La valeur doit être comprise entre 1,0 et 2,5 bar et peut être lue sur le manomètre du bloc de sécurité (voir fig.)
6. Fermer tout d'abord le robinet d'eau, puis fermer le robinet de remplissage et de vidange.
7. Retirer le flexible à eau.
8. Placer à nouveau le bouchon de protection sur le robinet de remplissage et de vidange.
9. Remettre la chaudière en marche au niveau de l'interrupteur de fonctionnement.
10. Vérifier l'étanchéité de l'installation de chauffage.

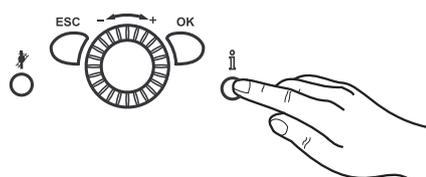
i Important
Si les radiateurs ne chauffent pas : Purger les radiateurs.

8 En cas de dérangement

8.1 Message de défaut



Si le symbole de défaut apparaît sur l'afficheur , un défaut est présent dans le système de chauffage.



1. Appuyer sur la **touche d'information**.
⇒ Des informations supplémentaires sur l'erreur sont affichées



Voir
Tableau des codes de défauts

8.2 Codes d'erreur

Tab.10 Liste des codes d'erreur

| Code d'erreur | Affichage | Description du défaut |
|---------------|-----------------------------|---|
| 10 | 10: Sonde température ext. | Défaut de sonde de température extérieure |
| 50 | 50: Sonde ECS 1 | Défaut de sonde de température d'eau chaude sanitaire (uniquement pour modèle chauffage seul avec ballon d'eau chaude sanitaire). |
| 110 | 110: Mise ss thermost sécur | Déclenchement du thermostat de sécurité par surchauffe (pompe bloquée ou air dans le circuit de chauffage) |
| 118 | 118: Pres. hydr. trop basse | Pression circuit hydraulique trop basse |
| 131 | 131: Panne de brûleur | Défaut brûleur |

**Important**

Contacter l'installateur :

- Si un code d'erreur différent de ceux décrits apparaît à l'écran
- Si un code d'erreur apparaît fréquemment

8.3 Incidents et remèdes

| Défaut | Cause | Solution |
|---|---|--|
| La chaudière fioul à condensation ne démarre pas. | Pas de tension dans la chaudière. | <ul style="list-style-type: none"> • Contrôler l'interrupteur de fonctionnement de la chaudière, l'interrupteur principal et le fusible. |
| | Alimentation en fioul insuffisante | <ul style="list-style-type: none"> • Contrôler le robinet d'arrêt principal et le dispositif de coupure de fioul sur la chaudière et les ouvrir davantage si nécessaire. |
| | Pas de demande de chaleur de la part de l'installation de chauffage et de l'eau sanitaire | <ul style="list-style-type: none"> • Sélecteur du mode de fonctionnement réglé sur AUTO ? |
| | Réglage incorrect du jour/de l'heure | <ul style="list-style-type: none"> • Réinitialiser le jour/l'heure sur l'unité de programmation. |
| | Température extérieure de basculement entre mode été/mode hiver atteinte. | <ul style="list-style-type: none"> • Changer la température extérieure de basculement entre mode été/mode hiver, modifier la courbe de chauffe ou passer en mode permanent. |
| La température ambiante est incorrecte | Valeurs de consigne mal réglées | <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier les consignes. |
| | Les réglages ont été écrasés par le régulateur d'ambiance en mode automatique. | <ul style="list-style-type: none"> • Corriger les réglages. |
| | Le programme de chauffage est incorrect | <ul style="list-style-type: none"> • Contrôler le jour, l'heure et la date et corriger si nécessaire. • Modifier le programme de chauffage. |
| L'eau sanitaire ne chauffe pas correctement | Réglage trop bas de la valeur nominale de consigne de l'eau sanitaire | <ul style="list-style-type: none"> • Contrôler la température de consigne de l'eau sanitaire et l'augmenter si nécessaire. |
| | Mode eau sanitaire non activé | <ul style="list-style-type: none"> • Activer le mode eau sanitaire. |
| Coupure suite à une erreur | Voir le tableau des codes d'erreur | <ul style="list-style-type: none"> • Réinitialisation • Si la coupure a lieu à plusieurs reprises, contacter l'installateur |

9 Mise hors service

9.1 Procédure de mise hors service

9.1.1 Vidange de l'eau de chauffage

**Avertissement**

Risque de blessure ! La chaudière doit être mise hors service par un spécialiste qualifié du chauffage (voir le *Manuel d'installation BOB 32/40 B*).

9.1.2 Mise hors service du ballon d'eau sanitaire

**Avertissement**

Le ballon doit être mis hors service par un spécialiste qualifié du chauffage (voir le *Manuel d'installation BOB 32/40 B*).

10 Mise au rebut

10.1 Conditionnement

Dans le cadre des réglementations d'emballage, BRÖTJE fournit des possibilités d'élimination locales pour l'entreprise spécialisée afin de garantir un recyclage correct de tous les emballages. Afin de protéger l'environnement, l'emballage est 100% recyclable.



Voir

Veillez respecter les exigences légales applicables en vue de la mise au rebut dans votre pays.

10.2 Mise au rebut de l'appareil

L'appareil peut être retourné à BRÖTJE en vue de la mise au rebut par une entreprise spécialisée. Le fabricant se charge de recycler l'appareil correctement.



Important

L'appareil est recyclé par une entreprise de mise au rebut. Si possible, les matériels - en particulier le plastique - sont identifiés. Cela permet un tri correct en vue du recyclage.

11 Environnement

11.1 Economies d'énergie

11.1.1 Généralités

Les générateurs thermiques de BRÖTJE sont réputés pour leur consommation économique et leur fonctionnement optimal et à grande efficacité énergétique à condition d'être entretenus régulièrement.

Vous pouvez également influencer la consommation d'énergie. Nous avons donc regroupés quelques conseils utiles pour vous montrer comment économiser encore plus d'énergie.

11.1.2 Entretien



Attention

Faites entretenir votre générateur thermique **avant** la saison de chauffage. Si le générateur thermique est nettoyé et entretenu en automne, il est alors en parfait état pour la saison de chauffage.

11.1.3 Température ambiante

- Ne pas régler la température ambiante plus haut que nécessaire. Chaque degré de chaleur supplémentaire augmente la consommation d'énergie de 6 %.
- Ajuster les températures ambiantes en fonction de l'utilisation correspondante. Vous pouvez commander les radiateurs dans les pièces individuellement avec les vannes de thermostat sur les radiateurs.
Recommandation pour les températures ambiantes :
 - Salle de bains 22 °C - 24 °C
 - Pièces à vivre 20 °C
 - Chambres à coucher 16 °C - 18 °C
 - Cuisine 18 °C - 20 °C
 - Entrée / débarras 16 °C - 18 °C
- Réduire la température ambiante d'environ 4 °C à 5 °C pendant la nuit et en cas d'absence.
- Remarque : La cuisine se réchauffe quasiment d'elle-même pendant la préparation des repas. Utiliser la chaleur résiduelle de la cuisinière et du lave-vaisselle afin d'économiser de l'énergie.
- Éviter de modifier en permanence le réglage des thermostats. Déterminer une seule fois le réglage auquel la température ambiante requise est atteinte. Le thermostat régule ensuite automatiquement l'alimentation en chaleur.
- Chauffer toutes les pièces de la maison.
Si vous laissez une pièce non chauffée car vous ne l'utilisez pas souvent, elle exploite tout de même l'énergie de chauffage des pièces voisines à travers les murs, les plafonds et les portes. Les radiateurs dans les autres pièces ne sont pas conçus pour cette charge et ne fonctionnent pas économiquement.
- Veiller à ce que les radiateurs ne soient pas recouverts par des rideaux, des étagères ou des éléments similaires. Autrement, cela réduira le transfert de chaleur dans la pièce.

11.1.4 Régulation climatique

Le générateur thermique, associé à une sonde extérieure, régule votre système de chauffage en fonction des conditions météo. L'appareil génère autant de chaleur que nécessaire pour atteindre la température ambiante requise.

Les programmes horaires de la régulation permettent un chauffage en fonction de l'heure. Pendant la nuit et en cas d'absence, la chaudière fonctionne en fonction de la valeur nominale réduite. La régulation intègre une fonction de basculement automatique entre le mode été et le mode hiver en fonction

de la température extérieure, ce qui permet d'arrêter automatiquement la chaudière si la température limite pour l'été est atteinte.

11.1.5 Aération

L'aération régulière des pièces chauffées est importante pour un climat ambiant agréable et pour éviter l'apparition de moisissure sur les murs. Il est toutefois important que l'aération soit effectuée correctement afin de ne pas gâcher d'énergie inutilement et perdre ainsi de l'argent.

i Important

- Ouvrez entièrement la fenêtre, mais pas pendant plus de 10 minutes. Vous pouvez ainsi obtenir un remplacement d'air suffisant, sans refroidir la pièce.
- Aération par rafales : ouvrez la fenêtre plusieurs fois par jour pendant 4 à 10 minutes
- Aération croisée : ouvrez les fenêtres et les portes de toutes les pièces plusieurs fois par jour pendant 2 à 4 minutes
- Il est inutile de laisser les fenêtres entrouvertes pendant de longues périodes.

11.1.6 Chauffage de l'eau sanitaire

- Température de l'eau chaude sanitaire
 - Une température d'eau élevée utilise beaucoup d'énergie.
 - En règle générale, il n'est pas nécessaire de chauffer l'eau au-delà d'un certain point. En outre, une température d'eau élevée (au-dessus de 60°C) augmente les dépôts de tartre, ce qui nuit au fonctionnement du ballon d'eau chaude sanitaire.
- Eau chaude sanitaire à la demande
 - L'unité de commande permet de programmer quotidiennement les plages horaires auxquelles il y a des besoins en eau chaude sanitaire.
 - S'il n'y a pas de besoin en eau chaude sanitaire pendant une longue période, couper la production d'eau chaude sanitaire sur l'unité de programmation de l'unité de commande.
- Vanne mélangeuse à levier unique
 - Pour soutirer de l'eau froide, tourner la vanne mélangeuse à levier unique entièrement sur « froid » afin d'éviter que de l'eau chaude ne s'écoule aussi.

12 Annexes

12.1 Fiche produit - Dispositifs de chauffage des locaux par chaudière

Tab.11 Fiche de produit des dispositifs de chauffage des locaux par chaudière

| Nom de la marque - Nom du produit | | BOB 32 B | BOB 40 B |
|--|-----|----------|----------|
| Classe d'efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux | | A | A |
| Puissance thermique nominale (<i>Prated</i> ou <i>Psup</i>) | kW | 31 | 38 |
| Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux | % | 90 | 91 |
| Consommation annuelle d'énergie | kWh | 27721 | 33811 |
| | GJ | 100 | 122 |
| Niveau de puissance acoustique L_{WA} à l'intérieur | dB | 59 | 60 |



Voir

Pour les précautions particulières concernant le montage, l'installation et l'entretien : Consignes générales de sécurité, page 5

12.2 Fiche de produit combiné - Chaudière

Fig.10 Fiche de produit combiné applicable aux chaudières indiquant l'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau du produit combiné proposé

Efficacité énergétique saisonnière de la chaudière pour le chauffage des locaux ①
 %

Régulateur de température ②
 Voir fiche sur le régulateur de température Classe I = 1 %, Classe II = 2 %, Classe III = 1,5 %, Classe IV = 2 %, Classe V = 3 %, Classe VI = 4 %, Classe VII = 3,5 %, Classe VIII = 5 % + %

Chaudière d'appoint ③
 Voir fiche sur la chaudière Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux (en %)
 $(\text{ } - \text{'I'}) \times 0,1 = \pm \text{ } \%$

Contribution solaire ④
 Voir fiche sur le dispositif solaire Classe énergétique du ballon ⁽¹⁾
 A* = 0,95, A = 0,91, B = 0,86, C = 0,83, D - G = 0,81

+ x x 0,9 x (/100) x = + %

(1) Si la classe du ballon est supérieure à A, utilisez 0,95

Pompe à chaleur d'appoint ⑤
 Voir fiche sur la pompe à chaleur Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux (en %)
 $(\text{ } - \text{'I'}) \times \text{'II'} = + \text{ } \%$

Contribution solaire ET pompe à chaleur d'appoint ⑥
 Choisir la plus petite valeur $0,5 \times \text{ } \text{ OU } 0,5 \times \text{ } = - \text{ } \%$

Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux ⑦
 %

Classe d'efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux

| | | | | | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> |
| G | F | E | D | C | B | A | A⁺ | A⁺⁺ | A⁺⁺⁺ |
| <30% | ≥30% | ≥34% | ≥36% | ≥75% | ≥82% | ≥90% | ≥98% | ≥125% | ≥150% |

La chaudière et la pompe à chaleur d'appoint sont-elles installées avec des émetteurs de chaleur basse température à 35 C ? ⑦
 Voir fiche sur la pompe à chaleur $\text{ } + (50 \times \text{'II'}) = \text{ } \%$

L'efficacité énergétique obtenue avec cette fiche pour le produit combiné peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car celle-ci varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

- I La valeur de l'efficacité énergétique, pour le chauffage des locaux, du dispositif de chauffage des locaux utilisé à titre principal, exprimée en %.
- II Le coefficient de pondération de la puissance thermique du dispositif de chauffage utilisé à titre principal et du dispositif de chauffage d'appoint du produit combiné, tel qu'indiqué dans le tableau suivant.
- III La valeur de l'expression mathématique : $294/(11 \text{ Prated})$, dans laquelle « Prated » renvoie au dispositif de chauffage des locaux utilisé à titre principal.
- IV La valeur de l'expression mathématique $115/(11 \text{ Prated})$, dans laquelle « Prated » renvoie au dispositif de chauffage des locaux utilisé à titre principal.

Tab.12 Pondération des chaudières

| $P_{sup} / (Prated + P_{sup})^{(1)(2)}$ | II, produit combiné non équipé d'un ballon d'eau chaude | II, produit combiné équipé d'un ballon d'eau chaude |
|---|---|---|
| 0 | 0 | 0 |
| 0,1 | 0,3 | 0,37 |
| 0,2 | 0,55 | 0,70 |
| 0,3 | 0,75 | 0,85 |
| 0,4 | 0,85 | 0,94 |
| 0,5 | 0,95 | 0,98 |
| 0,6 | 0,98 | 1,00 |
| ≥ 0.7 | 1,00 | 1,00 |

(1) Les valeurs intermédiaires sont calculées par interpolation linéaire entre les deux valeurs adjacentes.
(2) Prated renvoie au dispositif de chauffage des locaux ou au dispositif de chauffage mixte utilisé à titre principal.

Tab.13 Efficacité du produit combiné

| Nom de la marque - Nom du produit | | BOB 32 B | BOB 40 B |
|-----------------------------------|---|----------|----------|
| Control ISR plus | % | 92 | 92 |

Index

A

| | |
|---|----|
| Air comburant | 6 |
| Ajuster l'installation de chauffage | 29 |
| Aération | 46 |

C

| | |
|--------------------------------------|-------|
| Charge | 31 |
| Charge eau sanitaire | 31 |
| Commande manuelle | 20 |
| Conditionnement | 44 |
| Consigne de confort | 20 |
| Consigne de protection antigel | 15,19 |
| Consigne réduite | 20 |
| Courbe de chauffe | 29 |

D

| | |
|---------------------------------------|----|
| Date | 25 |
| Diagnostic consommables | 33 |
| Diagnostic générateur thermique | 33 |
| Déclenchement ECS | 31 |

E

| | |
|-----------------------------|----|
| Eau de chauffage | 38 |
| - Ajouter | 38 |
| Eau froide | 18 |
| Entretien | 37 |
| - Contrat d'entretien | 37 |
| - Manuel d'entretien | 37 |
| - Travaux d'entretien | 37 |

F

| | |
|----------------------------------|----|
| Fonction de légionellose | 20 |
| Fonction ECO | 15 |
| Fonctionnement automatique | 19 |
| Fonctionnement de secours | 20 |

H

| | |
|-------------|----|
| Heure | 25 |
|-------------|----|

I

| | |
|-------------------------------|----|
| INFO | 15 |
| Interrupteur de secours | 18 |

L

| | |
|--|----|
| Limite automatique de chauffage journalier | 19 |
| Limite de chauffage été/hiver | 30 |
| Liste de contrôle | 18 |

M

| | |
|---------------------------|-------|
| Message d'entretien | 15,37 |
| Message de défaut | 15,41 |

| | |
|---------------------------------|----|
| Mise au rebut | 44 |
| Mode chauffage | 19 |
| Mode continu | 19 |
| Mode de protection | 20 |
| Mode eau sanitaire | 20 |
| Modification des réglages | 16 |
| Modules d'extension | 15 |

O

| | |
|-------------------------------|-------|
| Ouvertures d'inspection | 11,37 |
|-------------------------------|-------|

P

| | |
|---|----|
| Passage automatique entre été / hiver | 19 |
| Piscine avec chauffage du générateur | 32 |
| Piscine avec chauffage solaire | 32 |
| Pièce d'installation | 11 |
| Pression hydraulique | 18 |
| Programme horaire | 26 |
| Programmes de vacances | 28 |
| Purger les radiateurs | 40 |

R

| | |
|---------------------------------------|----|
| Recyclage | 44 |
| Robinets du disconnecteur | 18 |
| Réglage de la courbe de chauffe | 30 |
| Réglage des unités | 26 |
| Réglages d'usine | 21 |

S

| | |
|---------------------------|---|
| Soupape de sécurité | 7 |
|---------------------------|---|

T

| | |
|---|-------|
| Température ambiante | 20,28 |
| - Consigne de confort | 20,28 |
| - Consigne réduite | 20,28 |
| Température eau sanitaire | 31 |
| Touche d'information | 14 |
| Touche de présence | 14 |
| Touche ESC | 14 |
| Touche OK | 14 |
| Touches de mode de fonctionnement | 14 |
| - Mode chauffage | 14 |
| - Mode eau sanitaire | 14 |
| Touches du tableau de commande | 14 |
| Touches | 14 |
| - Touche d'information | 14 |
| - Touche de présence | 14 |
| - Touche ESC | 14 |
| - Touche OK | 14 |

É

| | |
|------------------|----|
| Étanchéité | 40 |
|------------------|----|

© Copyright

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable. Sous réserve de modifications.

Chappee S.A. | 157, Avenue Charles Floquet | F-93158 Le Blanc Mesnil Cedex
Tél: 01 45 91 59 73 | Fax: 01 45 91 59 71 | www.chappee.com



PART OF BDR THERMEA